

ABONNEMENTS  
1 an 6 mois 3 m. 1 m.  
SUISSE . . . 18.- 9.- 4.50 1.50  
ETRANGER 50.- 25.- 12.50  
On peut s'abonner dans tous les  
Bureaux de poste suisses, avec  
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103  
TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75  
Administration  
et Annonces 87  
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

# La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES

(LA LIGNE)

La Chaux-de-Fonds, Canton  
et Jura Bernois . . Fr. 0.20  
Minimum p<sup>r</sup> annonce » 2.-  
Suisse . . . . . » 0.30  
Etranger . . . . . » 0.40  
(Minimum 10 lignes)  
RÉCLAME . . . . . » 1.-

## Avis à nos abonnés du dehors

Nous encartons dans le numéro de ce jour les formulaires de chèques postaux. Nous prions nos abonnés de les utiliser pour effectuer le paiement de l'abonnement.

Ils peuvent verser dans chaque bureau postal et sans frais au compte IV-b 313 :

**Fr. 4.55 pour trois mois**

Nous les invitons à user de ce mode de paiement et à mettre leurs nom et adresse bien exactement sur les bulletins, afin de nous éviter des erreurs ou autres.

Que tous profitent du compte de chèques pour payer l'abonnement.

Il va sans dire que cet avis ne concerne pas ceux de nos lecteurs qui auraient déjà payé tout ou partie de l'abonnement pour cette année.

L'ADMINISTRATION.

## Le scandale des Breuleux

Sous ce titre avait déjà paru, en son temps, dans la « Sentinelle » le récit des agissements de certain administrateur de la commune des Breuleux. Comme aucune clarté ne se faisait sur cette malheureuse affaire, il fut décidé de déposer une interpellation au Grand Conseil bernois. Elle devait être déposée et développée à la session de mai par le camarade Friedli. Celle-ci fut renvoyée à la session de septembre. Jeudi dernier, cette interpellation a été développée par l'interpellant, en ces termes :

Friedli prend la parole :

« Le 12 mai, j'ai déposé l'interpellation suivante sur le bureau du Grand Conseil :

« Le gouvernement peut-il renseigner le Grand Conseil sur les questions suivantes :

1. Que de graves malversations ont été commises à l'Office de chômage de la commune des Breuleux.

2. Que la commune des Breuleux a obtenu des subsides pour la construction de maisons ouvrières et que ces subsides n'ont pas été employés pour ce but.

3. Qu'un membre du Grand Conseil se trouve compromis dans ces affaires.

4. Si oui, quelles mesures le gouvernement pense-t-il prendre à l'égard des fautifs et pour sauvegarder les deniers publics. »

Les motifs qui nous ont guidé pour déposer cette interpellation sont les suivants :

Depuis longtemps déjà, nous avions entendu parler de bruits circulant concernant l'administration de la commune des Breuleux, spécialement dans l'Office du chômage de cette localité. Certains journaux ont publié différents détails au sujet de la gestion, de l'administration de cette commune. Nous avons estimé alors qu'il était de notre devoir de déposer cette interpellation pour tâcher d'obtenir, une fois pour toutes, des renseignements, des lumières, sur cette malheureuse affaire.

Je dois déclarer de prime abord que les membres du Conseil municipal d'alors ont leur honnabilité personnelle mise hors du débat, elle ne peut être mise en doute. Seulement, il faut dire que des fautes ont été commises par ces administrateurs, qui n'ont pas suffisamment veillé aux intérêts de la Municipalité. C'est grâce à cette nonchalance, à ce laisser-aller, que le receveur des Breuleux a pu commettre des soustractions, dont je donnerai connaissance plus tard. Nous laissons de côté dans cette affaire les comptes communaux, qui n'ont pas un intérêt direct avec le but de notre interpellation. Toutefois, nous nous permettons de donner connaissance d'un fait très intéressant qui donne l'idée de la sollicitude et du sérieux avec lesquels on vérifiait les comptes de commune, et de quelle manière on a liquidé une plainte déposée par un citoyen contre l'administration communale des Breuleux.

Le 8 décembre 1922, au moment où les malversations ont été commises par l'administration communale des Breuleux, le Conseil exécutif, sur la proposition de la Direction des affaires communales, prenait la décision suivante, en date du 8 décembre :

« Enquête officielle. Dans une plainte du 23 novembre 1921, le sieur Alcide Donzé, aux Breuleux, signale toute une série d'irrégularités à la charge du Conseil communal des Breuleux et spécialement du maire, M. Triponnez, qui auraient été commises dans l'administration de cette commune. Selon l'ordre de la Direction des affaires communales, le préfet des Franches-Montagnes a fait les constatations provisoires nécessaires que comportait la plainte et présenté un rapport circonstancié le 2 novembre 1922.

Sur la proposition de la Direction des affaires communales, le Conseil exécutif arrête :

Il ne sera pas ouvert d'enquête proprement dite selon les articles 60 et suivants de la loi sur l'organisation communale, contre le Conseil communal des Breuleux et le maire de cette commune, les réserves faites par la Direction des affaires communales étant toutefois approuvées.

Il est spécialement interdit au Conseil communal des Breuleux de tolérer que soient faites

## Une nouvelle application de la science

C'est le diable qui ne va pas rigoler, et M. Neuhaus encore moins ; le Dr E. E. House affirme avoir inventé un « sérum de vérité ». On en a fait ces jours-ci l'essai sur des prévenus américains et ces essais ont paraît-il été concluants.

Mais c'est se moquer du monde que de commencer par inoculer le sérum de vérité à des prévenus. Ce n'est pas le plus pressant. Les prévenus sont une infime minorité dans la société et tous ne sont pas des menteurs. En outre, leurs mensonges, quand ils en disent, ont une portée restreinte, ils ne nuisent qu'à un petit nombre de personnes.

Il en est tout autrement des écrivains qui peuvent tromper un nombreux public, et surtout des journalistes qui préparent chaque jour la pâte intellectuelle de centaines de millions d'êtres humains. C'est ici qu'il s'agit d'appliquer rapidement et en grand le sérum de vérité du Dr House. La Société des Nations devrait s'en assurer immédiatement le monopole et en distribuer aux cinquante-cinq Etats qui la composent proportionnellement au nombre de leurs journalistes.

Après les journalistes, il en faudrait pour les politiciens, puis pour les prêtres des diverses religions, puis pour les marchands de toutes espèces, et enfin si le sérum n'est pas trop cher on pourrait en faire l'application aux masses populaires à l'exception des médecins qui doivent entretenir l'illusion de la santé, des poètes qui nous transportent dans le pays des rêves, des comédiens, et en général de tous les illusionnistes qui nous font tant de bien en nous sortant de la réalité, par d'agréables tromperies.

Quelle transformation dans le monde, lorsque chacun, ou à-peu près, dira la vérité et que de temps gagné ! Tenez, aujourd'hui, je dois perdre ma journée à réfuter les contre-vérités publiées par M. Neuhaus dans la « Suisse libérale » au sujet du congrès socialiste suisse. Laissons les injures qu'il adresse à notre camarade Graber, elles retomberont sur leur auteur et sur ceux qui le paient pour cette triste besogne.

Pour M. Neuhaus, notre congrès des 12 et 13

septembre a marqué la victoire des violents parce qu'il n'a pas abordé la question de la participation éventuelle au gouvernement fédéral et celle de l'entrée dans la deuxième internationale. Il en déduit que le parti socialiste suisse est en majorité un parti de révolution.

C'est une tactique, c'est la vieille tactique des années passées qui consiste à jeter les électeurs du côté de la réaction en agitant devant leurs yeux le spectre de la révolution. Tous ces jours nous voyons les journaux conservateurs consacrer des colonnes au péril communiste. On grossit les exploits des bolchévistes, on exagère leur activité et leur importance. Les élections approchent, les vieux trucs entrent en jeu. Cela prendra-t-il encore. Nous en doutons fort, tout s'use.

Où M. Neuhaus en prend particulièrement à son aise c'est lorsqu'il prétend que j'ai déclaré sacrifier mes opinions sur l'autel de l'unité et que je n'en suis plus à un sacrifice près.

M. N. n'était pas que je sache au congrès socialiste. Il n'y vient plus depuis qu'il n'est plus rédacteur à la « Sentinelle ». Il va maintenant au congrès des conservateurs qui savent mieux apprécier son genre de services. Il s'est donc renseigné en lisant notre journal, or notre journal dit bien que j'ai renoncé à une proposition, mais non à mon opinion. J'ai si peu renoncé à mon opinion que je l'ai exposée devant le congrès, ce que rapporte très bien la « Sentinelle ». M. N. dit juste le contraire.

Je doute qu'une seule injection de sérum puisse corriger un si fieffé fabricant de contre-vérités. Il en faudra deux et même trois pour obtenir une guérison. C'est un sujet qui coûtera cher à l'Etat ; le parti conservateur aura besoin d'un très gros subside pour maintenir la rédaction de son journal à la hauteur du progrès.

Il y aurait peut-être moyen de s'en tirer à bon compte. Il faudrait proposer M. Neuhaus comme sujet de démonstration au Dr House. S'il réussit dans un cas pareil, ce sera une réclame formidable en faveur de sa découverte. Les plus sceptiques ne douteront plus.

C. NAINE.

à l'avenir des dépenses importantes d'auberge sur le compte de la Commune à l'occasion des martelages et des ventes de bois et d'autre circonstances de ce genre. »

Le Conseil communal des Breuleux se sentant bien soutenu par le Conseil exécutif, sur la proposition bien entendu de la Direction des affaires communales, il ne se fit plus aucun scrupule pour faire des entorses à la loi et ordonnances concernant le chômage. Peut-être la Direction des affaires communales — je regrette que M. le Directeur de ce dicastère soit absent, car il pourrait nous renseigner sur les motifs qui l'ont guidé à ne pas donner suite à une plainte déposée. Nous constatons aujourd'hui que cette décision a été grosse de conséquences pour la Commune des Breuleux et spécialement pour le chômage en général. Du rapport de l'expert Muller, il résulte ceci :

« Il y a eu 92 détournements, 107 fausses signatures, 219 abus de confiance, 231 escroqueries et 248 négligences. »

D'après ce que j'ai appris de personnes très sérieuses, dont la vérocité ne peut pas être mise en doute, le dire et le rapport de l'expert le constatant s'imposent, c'est la manière de travailler des autorités des Breuleux qui est en cause : elles ont fait signer des quittances en blanc aux chômeurs pour toucher davantage de la Confédération et du Canton, montant que l'on ne verse pas aux chômeurs, à qui on fait faire certains travaux de commune et à qui on a fait faire de fausses signatures par centaines ; on a même utilisé le nom d'un mort pour la signature des bulletins, alors que sa veuve touche des secours de l'assistance publique depuis six semaines. Tout cela pour épargner les deniers de la Commune au détriment du Canton et de la Confédération.

Comment qualifier ces faits et les personnes qui en sont les auteurs, alors qu'il s'agit de personnes ayant l'obligation de veiller à la bonne administration d'une Commune ! Je vous laisse le soin de trouver vous-même les termes qui conviennent. Toutefois, si cela a pu se produire, c'est grâce, je le répète, à la bienveillance des autorités supérieures, c'est-à-dire de la Direction des affaires communales.

Une constatation s'impose, à savoir que toutes ces malversations ont été faites aux dépens des chômeurs, ce qui a causé un tort immense à la cause du chômage, en général, par des manœuvres aussi indignes que celles que j'ai citées.

Il est d'ailleurs intéressant de voir de quelle manière on comprend l'arrêté sur les chômeurs. Le cas des Breuleux n'est pas unique. En passant, je donnerai connaissance d'un fait concernant la commune de Montfaucon, où les autorités sont arrivées à frauder pour plusieurs milliers de francs. On a décidé aux Breuleux de ne pas payer le quart revenant aux chômeurs, certainement sous la pression des intéressés, on a convoqué les ouvriers qui avaient renoncé à ce quart, qui ont dû y renoncer. Et vous voyez autre part un chômeur menacé de poursuites,

alors qu'il est frustré de plusieurs centaines de francs. D'ailleurs, le Conseil communal de Montfaucon s'est bien gardé de faire une proposition à l'assemblée, car il savait pertinemment qu'il n'avait pas le droit pour lui, qu'il n'avait pas le droit de faire une entorse aux lois cantonale et fédérale. On disait aux chômeurs des Breuleux et de Montfaucon, quand ils faisaient leurs réclamations : Si vous n'êtes pas contents, on ne vous donnera plus de travail. Et vous savez combien c'était pénible à ce moment-là de chercher du travail autre part. Quand un chômeur arrivait dans une autre localité, la première chose qu'on faisait, c'était d'empêcher ce chômeur de trouver du travail. Si aux Breuleux et à Montfaucon veut poursuivre un chômeur qui lui doit à l'inertie des autorités ; je ne veux pas employer un terme plus fort. La commune de Montfaucon veut poursuivre un chômeur qui lui doit un stère de bois et des impôts. Ce chômeur demande un délai, on lui répond en date du 27 juin 1925 :

« J'ai bien reçu un acompte de dix francs sur ce qui est dû à la commune de Montfaucon. Le Conseil communal m'invite à liquider les arriérés et je vous prie éventuellement de m'adresser le solde dans la huitaine, faute de quoi je suis dans l'obligation de continuer par la voie juridique.

Espérant que vous éviterez d'autres frais, je vous présente, Monsieur, mes bonnes salutations.

Le receveur, Achille AUBRY. »

Ainsi donc, un chômeur, après avoir été frustré de ce qui lui est dû, est par surcroît poursuivi. Il est du devoir du Conseil exécutif d'ordonner à cette commune de rendre à ces chômeurs ce qui leur est dû, sans leur demander de renoncer à leur quart de chômage.

J'estime que la décision prise par la commune de Montfaucon est nulle et non avenue.

En ce qui concerne la question des maisons locatives, deux citoyens de Tramelan ont demandé des subsides pour construire des maisons locatives, un M. de Ria et un M. de Peuchapate, des Breuleux. Ils ont construit deux maisons et pour cela obtenu des subventions de l'office cantonal et de l'office fédéral. J'apprends de quelqu'un qu'on a des doutes que la commune des Breuleux ait versé sa quote-part ; aussi l'office fédéral aurait-il décidé de réclamer le retour des subventions accordées. De nouveau dans cette affaire, on constate le même irrespect pour la loi que dans le cas du chômage. On demande des subsides pour la construction de maisons locatives et l'on bâtit des villas. Cette même personne accuse l'ancienne administration communale d'avoir eu connaissance de ces faits et d'avoir laissé faire le receveur municipal des Breuleux, parce qu'elle aurait certainement dû savoir que la grande majorité des électeurs des Breuleux n'ont pas voulu renouveler leur confiance à l'administration sortant de charge. J'ose donc espérer que le Conseil exécutif renseignera le Grand Conseil sur la situation et sur la suite

NOUVELLE

## Le pansement

Un cahotement accompagné d'un cliquetis de verre et de ferraille annonça l'arrivée de sœur Andrée, préposée aux pansements. Elle ouvrit la porte d'une chambre particulière et entra, suivie d'une infirmière, en tirant avec précaution son chariot sur lequel les bocaux, les fioles, les petites écuilles, les pincettes et les ciseaux tressautaient et s'entrechoquaient à chaque tour de roues.

Mlle S., la patiente, accueillit les sœurs avec un pâle sourire et répondit d'une voix faible à leur bonjour cordial.

On savait vaguement qu'elle était de bonne famille. Elle parlait à chacun avec la même politesse exquise, un peu distante. Aussi les filles de service lui marquaient-elle une préférence et mettaient-elles de l'empressement à la servir.

Mlle S... était bien malade. Le pansement quotidien lui arrachait des gémissements et parfois des cris stridents et lamentables. Mais toujours, dès que la torture avait pris fin, son sourire lassé reparaissait à travers ses larmes.

Ce jour-là, le pansement avait été particulièrement long et douloureux. Bien que les sœurs fussent accoutumées à voir souffrir et presque blasées, elles regardaient la martyre avec une commisération qui n'était pas feinte. Sœur Andrée dit, d'une voix compatissante :

— Vous devez nous détester bien fort, nous maudire, mademoiselle S... Nous n'apparaissions jamais que pour vous tourmenter.

— Mais non, sœur Andrée, protesta doucement la malade ; ne croyez pas cela ; vous n'y pouvez rien si vous me faites mal.

— Vraiment, c'est bien à vous de penser ainsi. Beaucoup n'auraient pas votre patience et votre résignation.

Et sœur Andrée s'en alla avec l'infirmière, dans l'éternel cahotement et le cliquetis de son chariot.

Mlle S... les suivit du regard et d'un sourire languissant, jusqu'à ce que la porte se fût refermée.

Alors elle tourna brusquement la tête vers la muraille et, d'une voix basse, farouche, concentrée, elle exhala :

— Vache ! vache ! ch... ! vache !

## ECHOS

Un truc

Le 15 août, à la fête d'un village de la Haute-Savoie, des barques foraines étaient installées sur la grand'place ; parmi elles, une loterie à pigeons.

Cette loterie paraissait très achalandée, et de nombreux ouvriers italiens, actuellement occupés à des travaux de chemin de fer électrique dans la région, étaient friands de ce genre d'émotion. L'un d'entre eux gagna coup sur coup quatre superbes pigeons.

Un spectateur s'approcha du directeur de la baraque foraine et lui dit :

— On gagne réellement chez vous ; je crois que vous allez vous ruiner.

Mais l'astucieux commerçant répondit :  
— Ça m'est égal quand ils gagnent, car dans huit jours je retrouverai les trois quarts de ces pigeons chez moi, en Belgique ; c'est constant et le rapport est bon.

Justement intrigué, notre homme regarda les cages où étaient enfermés les oiseaux ; elles contenaient des pigeons voyageurs.

A la manière de Paul Morand

Extrait d'une composition française, sur « une noce de village » :

« Enfin arrive le gigot poursuivi par tes haricots. »

Mot de la fin

— Garçon, ce café ne vaut rien.

— Pourtant notre café est renommé pour sa bonté.

— Une bonté qui va jusqu'à la faiblesse !...

à donner à ces deux malheureuses affaires. J'insiste d'une manière toute particulière auprès de la direction de l'Intérieur pour qu'elle donne les ordres nécessaires pour que, de concert avec la direction des affaires communales, l'ordre soit donné de rembourser aux ouvriers ce dont ils ont été frustrés. »

Après cette importante intervention du député socialiste, M. Tschumi, directeur du département de l'Intérieur, répondit en reconnaissant l'exactitude de tous les faits mentionnés dans l'interpellation. Il ajoute : Les tribunaux en ont été saisis. Le motionnaire se déclara satisfait des mesures prises, mais demanda que les sommes frustrées par les communes des Breuleux et Montfaucon soient rendues aux chômeurs qui ont perdu leurs salaires dans cette malheureuse affaire.

Pour le moment, il reste à attendre le résultat des jugements. Toutefois, on se demande ce que « Le Pays » va dire à ses lecteurs. Après le dépôt de l'interpellation, ne racontait-il pas à ses lecteurs que tout était faux et de pure invention dans le scandale des Breuleux !

E. PECAUT.

## Exposition des Arts Décoratifs à PARIS

Voyages à forfait tous frais compris avec remise d'un bon d'exposition, repas, hôtels, excursions en auto-car à PARIS avec guides, etc.

Tous renseignements chez  
**J. VÉRON, GRAUER & C<sup>o</sup>**  
LA CHAUX-DE-FONDS 7117

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

## Office du Travail

Service gratuit de Placement  
Hôtel Communal, rue de la Serre 23  
2<sup>me</sup> étage

L'Office invite MM. les industriels et employeurs de toutes professions à lui signaler le plus tôt possible toutes places vacantes dans leurs établissements. 8537

Il se tient également à la disposition de toutes les personnes en quête d'un emploi.  
Les bureaux sont ouverts de 7 1/2 à 12 h. e de 14 à 18 heures.

8535. **LE PRÉPOSÉ.**

VILLE DE NEUCHÂTEL

## Cours de français

pour jeunes gens et jeunes filles de langue allemande

organisés par la Commission scolaire de Neuchâtel, pour les jeunes apprentis et ouvriers, ainsi que les servantes et les volontaires de langue allemande.

Durée des cours : 5 mois, à raison de 4 heures par semaine, soit au total 80 heures.

Les leçons ont lieu de 16 à 18 h. pour les jeunes filles et de 20 à 22 h. pour les jeunes gens.

Écolage pour le cours complet : fr. 15.— pour les Suisses et fr. 30.— pour les étrangers, payable au moment de l'inscription.

Inscriptions : **Jeu-di 15 octobre**, de 14 à 17 h., au Collège de la Promenade, rez-de-chaussée (salle du corps enseignant).

N. B. — Seuls peuvent être admis au cours les élèves qui ont été vaccinés.

8535 **Direction des Ecoles primaires.**

# Comptable

On engagerait de suite un ou une bonne comptable.

Adresser offres avec références et prétentions à Case postale 10428, en ville. 8529



## Sacs de Dames

Dernières Nouveautés

### Très grand choix

Au 8474

# Panier Fleuri

### LA SCALA

Mathias SANDORF

Pas d'épisodes  
Tout le film en une séance

CINEMAS APOLLO

Suite et fin du

### Raid en avion

autour du monde

### MODERNE

DÉFILÉ

8532 de 8533

Mannequins vivants

LA CHAUX-DE-FONDS  
9, Rue Léopold-Robert, 9

# TRICOSA



## SOUS-VÊTEMENTS

Bas, Echarpes, Brassières, Laines à tricoter, etc.

### PRIX AVANTAGEUX

8550

Ville de La Chaux-de-Fonds

Il est rappelé aux contribuables qui ont reçu leurs mandats d'impôt communal et taxe de pompe 1925, que le délai de paiement échoit le

## Jeu-di 1<sup>er</sup> octobre 1925, au soir

Les personnes ayant fait l'achat de timbres-impôt doivent les remettre avant l'échéance au Bureau des Contributions, Serre 23, 1<sup>er</sup> étage, quel qu'en soit le montant, pour éviter la surtaxe.

8548 **Direction des Finances communales.**

## Les Dames élégantes s'habillent chez

# Madame BRUSA

HAUTE COUTURE DENIS

1<sup>er</sup> étage Léopold-Robert 58 1<sup>er</sup> étage

Rentrée journalière des Dernières Créations de Paris en Robes Manteaux - Costumes

Prix avantageux Entrée libre

Très grand choix 8536

## PEAU DU DIABLE

Pantalons pour gros métiers, extra-forts; en vente au seul dépôt: 7769

**GRÖTZINGER, 1<sup>er</sup>-Mars 8**

### Pourquoi se priver

du livre si connu et si précieux *L'Hygiène Intime* quand il est envoyé gratuitement et sur simple demande à l'Institut Hygie S. A., N° 22, à Genève.

(Joindre Fr. 0.20 en timbres-poste pour les frais de port.) 3620

Tous les ouvrages en CHEVEUX sont exécutés avec soin au 7574

Salon de Coiffure  
**A. WEBER-DEPP**  
Hôtel-de-Ville 5 - Tél. 25.16  
PRIX MODÉRÉS

## Ouvrier cordonnier

cherche place, pour la réparation, dans une localité quelconque. — S'adr. à Edouard Nicoud, Bassin 12, Neuchâtel. 8303

## Timbres Caoutchouc

V<sup>o</sup> J. BACHMANN  
Tél. 2.65 Léopold-Robert 26

## "EN FAMILLE"

Nouvelle Lecture-assurance illustrée éditée par l'Imprimerie Coopérative à Lausanne

**ABONNEMENT: fr. 5.20 par trimestre** ou payable par numéro au porteur.

Paraît provisoirement tous les 15 jours; dès qu'un minimum d'abonnés sera atteint, paraîtra toutes les semaines aux mêmes conditions.

Le 30% du bénéfice de cette entreprise sera consacré à l'entretien de lits gratuits, dans sanatoria pour tuberculeux. 2 personnes assurées contre les accidents pour fr. 3,500 chacune et fr. 5,000, en cas d'invalidité totale; indemnité journalière fr. 2.— par jour; par la Compagnie d'assurances „La Bâloise“.

**Demandez la visite de l'agent**

**Bulletin de souscription**

à retourner à Jeannin Charles, Numa-Droz 106, Agent „En Famille“, Chaux-de-Fonds (port 5 cts, sous enveloppe non fermée)

Je désire m'abonner au journal „En Famille“ :

Nom ..... Prénom .....

Localité ..... Rue .....

Prière de faire passer l'agent pour les formalités d'abonnement.

# AVIS

J'ai l'avantage d'informer le public que j'ai repris

## l'ancien Café Frank

Rue de l'Industrie 18

Par un service propre et des marchandises de 1<sup>er</sup> choix, j'espère mériter la confiance que je sollicite.

Locaux remis à neuf 8505

Tous les samedis à 5 h. : Gâteau au fromage

**BILLARD. — Se recommande, FINK-LEDERMANN.**

## Où acheter la laine?

AU

# BON PASSAGE

Rue de la Balance 16 :: LA CHAUX-DE-FONDS

De bonnes qualités!  
Des prix très bas!

8534

FEUILLETON DE LA SENTINELLE 39

## Les aventures de Monsieur Pickwick

par Charles DICKENS

(Suite)

— Se faire enlever! s'écrièrent miss Tomkins, les trois sous-maitresses, les trente pensionnaires et les cinq domestiques. Et avec qui?

— Avec votre ami, M. Charles Fiz-Marshall.

— « Mon » ami! je ne connais personne de ce nom.

— Eh bien! M. Jingle alors.

— Je n'ai jamais entendu ce nom de ma vie.

— Alors j'ai été trompé! abusé! dit M. Pickwick; j'ai été la victime d'un complot, d'un lâche et vil complot! Envoyez à l'hôtel de l'Ange, madame, si vous ne me croyez pas. Je vous en supplie, madame, envoyez à l'hôtel de l'Ange, et faites demander le domestique de M. Pickwick.

— Il paraît que c'est un homme convenable, puisqu'il a un domestique! dit miss Tomkins à la maîtresse d'écriture et de calcul.

— J'imagine plutôt, répondit celle-ci, que c'est un gardien. Je pense qu'il est fou, miss Tomkins, et que l'autre est son gardien.

— Je crois que vous avez raison, miss Gwynn, répondit miss Tomkins. Il faut que deux des ser-

vantes aillent à l'hôtel de l'Ange, et que les autres restent ici pour nous protéger.»

Deux des servantes furent donc dépêchées à l'hôtel de l'Ange, en quête de M. Samuel Weller, tandis que les trois autres restaient pour protéger miss Tomkins, les trois sous-maitresses et les trente pensionnaires. M. Pickwick s'assit par terre, dans le cabinet, sous un ombrage de sacs, et attendit le retour des deux messagers avec toute la philosophie et toute la patience qu'il put appeler à son aide.

Une heure et demie s'écoula ainsi, et lorsque les deux servantes revinrent enfin, M. Pickwick reconnut, outre la voix de Samuel Weller, deux autres voix dont l'accent paraissait familier à son oreille, mais dont il ne pouvait deviner les propriétaires.

Une courte conversation s'ensuivit; la porte fut ouverte; M. Pickwick sortit du cabinet et se trouva en présence de tout l'établissement de Westgate, de Sam Weller, du vieux M. Wardle et de son futur gendre.

« Mon cher ami! dit M. Pickwick en se précipitant vers M. Wardle et lui saisissant la main; mon cher ami! au nom du ciel, expliquez à ces dames la malheureuse, l'horrible situation dans laquelle je me trouve placé. Vous devez l'avoir apprise de mon domestique. Dites-leur à tout hasard, mon cher camarade, que je ne suis ni un brigand, ni un fou.

— Je leur ai dit, mon cher ami, je leur ai dit, répliqua M. Wardle en secouant la main droite du philosophe, tandis que M. Trundle secouait la main gauche.

— Et ceux qui disent, ou bien qui ont dit qu'il l'était, s'écria Sam en s'avançant, disent quelque chose qui n'est pas vrai. Et s'il y a ici des hommes, n'importe combien, qui disent ça, je leur

donnerai une preuve convaincante du contraire, dans cette même chambre, si ces très respectueuses ladies veulent avoir la bonté de se retirer et de faire monter leurs hommes un à un.»

Ayant exprimé ce défi chevaleresque avec une grande volubilité, Sam Weller frappa énergiquement la paume de sa main avec son poing fermé, et regarda miss Tomkins d'un air gracieux et en clignant de l'œil. Rien au monde ne peut donner une idée de l'horreur indicible de celle-ci à l'ouïe de cette proposition qui impliquait qu'il pouvait se trouver « des hommes » dans l'enceinte d'une pension de demoiselles.

L'explication de M. Pickwick fut bientôt terminée, mais on ne put tirer de lui une seule parole, ni pendant son retour à l'hôtel, ni lorsqu'il fut assis, avec ses amis, entre un bon feu et le souper dont il avait tant besoin. Il semblait étourdi, stupéfié. Une fois seulement, il se tourna vers M. Wardle et lui demanda :

— Comment êtes-vous ici ?

— J'avais arrangé une partie de chasse avec Trundle. Nous sommes arrivés cette nuit, et avons été fort étonnés d'apprendre que vous étiez ici également. Mais je suis ravi de vous y voir, continua le vieux gentleman en donnant une claque dans le dos de M. Pickwick; je suis charmé de vous y voir; nous aurons une partie de chasse le premier, et nous donnerons à Winkle une chance de prouver son adresse. N'est-ce pas, vieux camarade ?

M. Pickwick ne répondit point. Il ne demanda pas même des nouvelles de ses amis de Dingley-Dell; et, peu après, il se retira pour la nuit, après avoir ordonné à Sam de venir prendre sa chandelle lorsqu'il sonnerait.

Au bout d'un certain temps, la sonnette retentit. Weller se présenta devant son maître.

« Sam! dit M. Pickwick, en le regardant pardessus sa couverture.

— Monsieur ? » répondit Sam.

M. Pickwick fit une pause, et Sam moucha la chandelle.

« Sam! répéta M. Pickwick avec un effort désespéré.

— Monsieur ? répondit Sam de nouveau.

— Où est ce Trotter ?

— Job, monsieur ?

— Oui.

— Partis, monsieur.

— Avec son maître, je suppose ?

— Son maître, ou son ami, ou son je ne sais quoi. Ils ont filé ensemble. Ça fait un joli couple, monsieur.

— Jingle aura souçonné mon projet, et vous aura envoyé ce fripon-là, avec son histoire, reprit M. Pickwick, que ces paroles semblaient étouffer.

— Juste, monsieur.

— Nécessairement, c'était une invention ?

— D'un bout à l'autre, monsieur. On nous a mis dedans. Pas mal combiné, d'ailleurs.

— Je ne pense pas qu'ils nous échappent aussi aisément la prochaine fois, Sam ?

— Moi non plus, monsieur.

(A suivre).



**Kefol** NEURALGIE MIGRAINE  
BOITE FR. 180  
TOUTES PHARMACIES

**Bruges la Morte ?**

La Centrale d'Education ouvrière de Belgique a organisé, pour la première fois cette année, une série de voyages pour les ouvriers disposant d'une semaine de vacances. Cette très intéressante initiative, dont l'idée a sans doute été puisée dans l'exemple des camarades anglais, qui depuis plusieurs années ont fondé une société coopérative W. T. A. pour les voyages ouvriers, aura sûrement le succès qu'elle mérite.

Cette année, plusieurs centaines de camarades anglais ont visité la Belgique sous la conduite de guides mis à leur disposition par la Centrale d'Education ouvrière de Belgique. La durée du voyage est d'une semaine. Dans ce court laps de temps, les camarades peuvent voir et admirer les principaux trésors artistiques, les curiosités naturelles et les œuvres socialistes de la Belgique.

Ayant eu l'occasion de piloter quelques groupes en Belgique, je m'empresse de faire part aux lecteurs de la « Sentinelle » quelques impressions de voyage.

Notre visite débute à Bruges, le rendez-vous des artistes. Chaque année, des dizaines de milliers de visiteurs se rendent à Bruges, comme en un lieu de pèlerinage, pour admirer les trésors artistiques de cette ville.

Bruges, avec ses vieilles maisons, ses tours, ses églises gothiques, ses remparts et ses canaux, a gardé un caractère médiéval qui en fait une ville unique en son genre. Malgré l'affluence des visiteurs et l'animation qui règne dans les rues, on ne peut s'empêcher d'un mouvement de surprise à la vue d'un des rares tramways débouchant au coin d'une rue. Le cadre antique est si parfait dans son harmonie, que les automobiles et les tramways étonnent comme des choses d'un autre temps.

Rien de plus étrange et de plus impressionnant qu'une promenade sur les vieux remparts plantés d'arbres. La ville est là, devant soi, mais aucun bruit ne trouble le calme paisible qui règne partout. Cette tranquillité prête à la rêverie. Le lac d'Amour sur lequel ne circule plus que de gracieux cygnes blancs, le beffroi qui domine la ville de sa masse imposante et dont la tour majestueuse se profile sur le bleu de l'horizon, éveillent un passé glorieux. Et dans ma rêverie, je revois Bruges telle qu'elle était au XIII<sup>me</sup> siècle ; la plus puissante et la plus riche des villes du nord.

Son port, merveilleusement situé sur l'estuaire du Zwin, faisait de la ville le centre d'échange des peuples du nord et même du sud. Les draps de la Flandre, les vins de la France, les armes et les métaux précieux apportés d'Orient par les Vénitiens, s'échangeaient à Bruges. Des guildes de marchands, la ligue hanséatique avaient leurs entrepôts dans la ville. Des milliers de navires apportaient chaque année d'énormes richesses qui s'entassaient sur ses quais. Bruges était arrivée au sommet de sa puissance ; deux cents mille habitants s'étaient groupés autour de la source des richesses de la ville : le port. Rien ne fut épargné pour donner à la cité toute la splendeur et l'éclat dont un fragment nous est resté. Le Beffroi, l'Hôtel de Ville, la cathédrale, le palais Gruuthuse, etc., sont les témoins de ce glorieux passé. Mais celle qui fut, avec raison, appelée la « Venise du Nord » pour ses canaux, son commerce et sa splendeur, allait être frappée dans la source même de sa vie. La nature s'unît aux hommes pour détruire en moins d'un siècle ce que plusieurs siècles de prospérité avaient apporté.

De longues guerres dévastèrent et appauvrirent le pays, et pour comble de malheur, une déviation des courants maritimes provoqua l'ensablement du port.

Une lutte terrible commença alors entre l'homme et la nature, mais Bruges devait succomber. Bientôt le port ne fut plus accessible aux grands navires, les guildes quittèrent la ville les unes après les autres et le port se fit désert. La misère remplaça peu à peu l'opulence d'antan et la ville se dépeupla. Au XIII<sup>me</sup> siècle, sa population était réduite à 25,000 habitants, et c'est avec raison que le poète pouvait l'appeler « Bruges la morte ».

Oui, Bruges était réellement morte, mais elle revit aujourd'hui ; elle revit par ses merveilles architecturales, par tous ses trésors cachés dans ses murs et par son nouveau canal creusé en 1906. Bruges s'éveille.

Les tableaux des grands maîtres de l'école flamande, Van Eick, Van Dyck, Memling, Pourbus, etc., attirent des milliers de visiteurs de toutes nationalités. D'autres y viennent pour y voir et étudier l'évolution de l'architecture flamande. D'autres enfin, les poètes, aiment à flâner le long des canaux bordés de verdure, sur les vieux ponts de pierre, le long des remparts, ou sur les bords du lac d'Amour.

Mais Bruges revit aussi au point de vue industriel et commercial ; lentement le chiffre de la population reprend un mouvement ascensionnel. Aujourd'hui, la ville a 50,000 habitants. Demain, lorsque la situation économique sera normale, elle reprendra sa place parmi les villes flamandes.

L'heure du départ est arrivée, ce n'est pas sans effort que l'on se décide à quitter ce lieu charmant. On écoute encore une fois le carillon du Beffroi qui jette sa chanson ailée dans la nuit tombante, et, à regret, on prend le train qui nous emporte vers Gand.

A. GREDEL.

On ne peut sauver les hommes des misères morales ou mentales tant que l'on ne les sauve pas de la misère économique. Charles Péguy.

**ETRANGER**

**Les grèves**

**BOMBAY, 23.** — Havas. — La grève des ouvriers des filatures de coton continue de s'étendre. 135,000 ouvriers ont maintenant cessé le travail.

**MEXICO, 23.** — Havas. — A la suite du congédiement de quelques ouvriers par une compagnie pétrolière anglaise, le personnel a cessé le travail. Cet arrêt du travail ayant été déclaré illégal par les autorités du district, la Confédération générale du travail de la région a décidé de déclencher une grève générale pour protester contre la décision des autorités. 90 syndicats sont affiliés à la Fédération et la grève, dont la date n'est pas encore fixée, entraînera celle de presque tous les services publics, en même temps qu'elle paralysera un grand nombre d'industries.

**LYON, 22.** — Havas. — Depuis quelques jours les terrassiers de Lyon sont en grève. Néanmoins, les terrassiers étrangers, parmi lesquels se trouvent de nombreux Italiens, continuent à travailler. Les grévistes, dans une affiche placardée en ville, protestent violemment contre l'emploi de la main-d'œuvre étrangère et disent qu'ils rejettent sur les patrons la responsabilité des incidents sanglants qui pourraient en résulter. Ce matin, à la sortie d'un meeting tenu à la Bourse du Travail, les grévistes ont tenté de former un cortège, mais un service d'ordre avait été organisé qui dispersa les manifestants. Une collision se produisit au cours de laquelle quatre agents furent blessés.

**La police contre les chômeurs**

**LONDRES, 23.** — La police est intervenue, à West Ham, quartier populaire de Londres, où un groupe de chômeurs se disposait à tenir une réunion de protestation contre la décision du gouvernement de réduire de 25 % la contribution à la caisse des pauvres en raison de la prodigalité avec laquelle la municipalité a usé récemment des fonds à sa disposition.

**Le réservoir des Dominions**

**LONDRES, 23.** — Havas. — Le gouvernement anglais se propose de créer au profit des chômeurs ayant moins de 29 ans et qui jusqu'ici ne se sont spécialisés dans aucun métier, des centres d'enseignement professionnel à Birmingham et à New-Castle. Une partie de ces hommes seraient après leur stage envoyés aux Dominions où ils seraient employés aux travaux agricoles. Si l'on obtenait de bons résultats, le projet serait développé sur une grande échelle.

**Les Américains en Russie**

**MOSCOU, 23.** — L'« Ivestja » communique qu'une délégation de fabricants américains séjourne actuellement à Charkow. Elle visite l'industrie métallurgique du sud de la Russie et engage des pourparlers pour doter les fabriques russes d'installations modernes.

**Une rate phénoménale**

A l'hôpital pour enfants East London Hospital, on vient d'opérer avec succès un jeune israélite de 11 ans atteint de splénomégalie, c'est-à-dire d'une augmentation de volume formidable de la rate, due probablement au paludisme.

A son admission à l'hôpital, ce malheureux enfant, qui mesurait 1 m. 20 de hauteur, présentait 1 m. 07 de tour de ceinture, ce qui lui donnait un aspect extraordinaire.

La grosse rate enlevée pesait 2 kg. 850, alors que le poids normal d'une rate d'enfant de 11 ans est d'environ 140 grammes.

Depuis plusieurs années déjà, la chirurgie est arrivée à triompher de ces tuméfactions de la rate. Les résultats sont en général assez bons, démontrent que cet organe n'est pas indispensable à la vie.

La splénomégalie s'observe surtout dans les pays chauds et dans les régions où, par suite d'une hygiène défectueuse, les êtres humains risquent d'être infestés par les parasites. On l'observe aussi dans certaines formes de la tuberculose.

**Une auto filant à 150 km, à l'heure capote et est projetée à 10 mètres de hauteur**

**LONDRES, 23.** — Une jeune fille, Mlle Imden, conduisant une 300 CV appartenant à M. Champion, l'automobiliste réputé, marchait à l'allure de 150 km. à l'heure le long des sables de Littlestone-on-Sea (canton de Kent). Soudain la voiture dérapa dans les sables, capota, monta à une dizaine de mètres de hauteur pour venir s'écraser sur le sol.

Miss Imden, projetée en l'air, vint s'abattre à quelques mètres de la voiture où elle demeura étendue et sans connaissance. Quelques minutes après, la jeune fille se releva d'elle-même et demanda à ceux qui étaient accourus : « Que me voulez-vous ? Donnez-moi une cigarette ! » Elle n'avait en effet qu'une blessure insignifiante à la main.

L'audacieuse automobiliste a déclaré qu'elle eut tout à coup l'impression d'être lancée en plein ciel.

**Un bolide de sept tonnes est transporté à Copenhague**

Le plus grand bolide connu, pesant 7,000 kilogrammes et découvert en 1818 dans le Groenland, a été, après de nombreuses difficultés, transporté à bord d'un bateau qui vient de partir à destination de Copenhague.

Ce bolide représente une valeur commerciale de 2 millions de couronnes danoises. Le bateau sur lequel il est chargé est dans l'impossibilité d'utiliser son compas à cause de son influence magnétique.

**NOUVELLES SUISSES**

**LE PROTOCOLE GERMANO-SUISSE**

De nouveaux pourparlers ont eu lieu à Berne sur l'application d'un protocole additionnel concernant les restrictions d'importation. Le texte paraîtra dans la feuille officielle suisse du commerce. La suppression des restrictions d'importation est fixée au 31 décembre prochain, mais la plupart des restrictions seront déjà levées le 1<sup>er</sup> octobre. Les licences allemandes restent en vigueur pour les vins, margarine, fromages, graisses, litharge, cêruse, vanilline, morphine, cellulose, films, etc.

A partir du 1<sup>er</sup> octobre, une licence ne sera plus exigée pour l'importation en Allemagne des fils de coton, des tissus de coton et de laine, des broderies, des souliers, du carbure de calcium, des automobiles, etc.

Jusqu'à nouvel ordre, l'importation en Suisse des marchandises ci-après demeurera restreinte :

Bois d'essences résineuses, brut (bois de construction et bois d'œuvre), planches, etc., en bois d'essences résineuses, papier à imprimer et à écrire d'une seule couleur, autres papiers et cartons, avec dessins obtenus par pression ou avec dessins en couleurs, fer rond jusqu'à 20 mm. de diamètre inclusivement, fers spéciaux d'un large maximum de 30 mm. ou moins, fer étiré ou laminé à froid, brut, ouvrages en tôle ou en fil de fer, ouvrages de serrurier de ces numéros, ouvrages en tôle de fer, émaillés, machines-outils servant à travailler le bois, appareils télégraphiques et téléphoniques, sérums et vaccins, allumettes. Toutes les autres marchandises tombant encore sous le coup des restrictions ont été mises, par décision du Département fédéral de l'Economie publique, au bénéfice d'une autorisation générale d'importation par toutes les frontières, valable à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1925. Sont déclarées caduques, comme étant devenues sans objet, toutes les autorisations générales d'importation qui ont été décréées jusqu'à présent. Dès le 1<sup>er</sup> octobre, seules 10 rubriques resteront entièrement assujetties à une limitation d'importation et 3 partiellement. Quant aux marchandises afférentes aux autres rubriques, chacun sera autorisé à les importer sans demander un permis, ni payer de taxe spéciale.

**Protection légale des travailleurs**

La 13<sup>me</sup> assemblée des délégués de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs, a été précédée mardi soir au Casino d'une conférence préliminaire des représentants des sections pour fixer l'ordre du jour et constituer les commissions. La conférence sera répartie dans quatre commissions : la première s'occupera des questions d'organisation, en particulier de la fusion des associations pour la protection légale des travailleurs, pour la lutte contre le chômage et pour l'assurance sociale, en une association internationale pour le progrès social. Elle s'occupera en outre de l'état des ratifications des conventions de Washington pour la protection des travailleurs ; la seconde commission examinera le rapport sur la protection des employés ; la troisième s'occupera d'établir un questionnaire sur les heures de repos ; la quatrième sur les salaires minimums dans les industries insuffisamment organisées et dans lesquelles les salaires sont trop bas. La Suisse est représentée dans la première commission par le professeur Mangold, le conseiller aux Etats Keller (Winterthur) et le professeur Reichesberg ; dans la seconde commission, par M. Baumann et le prof. Babel ; dans la troisième, par M. Th. Tobler et le secrétaire syndical Schurch ; dans la quatrième, par Ch. Schurch. En outre, le conseiller national Scherrer représentera, dans la seconde commission, la Confédération internationale des syndicats chrétiens, et le prof. Beck, dans la première commission, le Saint-Siège. La liste des délégués comprend des représentants de l'Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Amérique du Nord, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Italie, Lettonie, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, le Saint-Siège, l'Union syndicale internationale et de la Confédération internationale des syndicats chrétiens, en outre des Japonais et des Chinois. L'Association internationale pour la lutte contre le chômage a décidé d'approuver in globo le projet de fusion de Francfort.

L'ouverture du congrès a eu lieu mercredi matin à 9 heures, à l'Université.

**Chambre suisse du commerce**

Réunie samedi à Zurich, la Chambre suisse du commerce a décidé de soutenir la politique Schulthess, soit le tarif de négociations douanières provisoire. La même Chambre émet le vœu très net qu'il faudra éviter tout ce qui pourrait entraîner la baisse si nécessaire du coût de la vie. Elle recommande que le tarif d'usage soit soumis au referendum facultatif. Elle rejette le monopole du blé. Le peuple, lui, rejettera l'attitude illogique et ondoyante d'une Chambre dont la 90<sup>me</sup> séance n'a été qu'un vaste bluff.

**A l'Exposition d'agriculture**

La direction de l'Exposition suisse d'agriculture a décidé que l'exposition ne serait pas prolongée, et qu'elle serait fermée le 27 septembre. Mardi, il a été délivré 25,000 cartes journalières pour l'Exposition d'agriculture.

**Colonel, répondit Pandore...**

Le département militaire fédéral a adressé au Conseil d'Etat vaudois une lettre à propos de la campagne contre le colonel Bornand. En deux mots, le département fédéral prend l'illustre colonel sous sa haute protection. Le colonel avait raison. Ainsi soit-il !

**Les accusations affluent à Genève**

On apprend, de source turque, que les réfugiés affirment que les Anglais se livrent à des atrocités dans les villages limitrophes. Des instructions ont été transmises à la délégation turque à la Société des Nations pour protester contre ces atrocités. Un chef religieux assyrien bien connu a déclaré aux autorités officielles que les Anglais anéantissent le peuple assyrien pour atteindre un but d'impérialisme. Aucum Assyrien ne se laisse plus séduire ni par les Anglais ni par d'autres étrangers. Les Assyriens sollicitent la bienveillance de la Turquie.

Les journaux de Londres publient une dépêche de Bagdad suivant laquelle un convoi de chrétiens déportés est arrivé dans les montagnes de Tanin. Un certain nombre de vieillards et d'enfants, retenus en arrière par la fatigue, ont été massacrés par les Turcs. Suivant le récit des fugitifs et des voyageurs venant de la frontière, on ne parle que de guerre au cas où Mossoul ne serait pas attribué à la Turquie.

**Les institutrices mariées**

Poursuivant la discussion en seconde lecture de la nouvelle loi scolaire, le Grand Conseil de Schaffhouse a décidé que les institutrices mariées devraient abandonner leurs fonctions.

**Une librairie-automobile**

On a vu dimanche passé pour la première fois à Genève, à l'issue du service solennel du Dr Fosdick, à la cathédrale de St-Pierre, une automobile d'un genre entièrement inédit : l'auto-librairie des Editions Labor.

Ce véhicule n'est autre que l'auto-cantine bien connue de tous nos soldats depuis les manœuvres des Ire et Ilme divisions l'an dernier et transformée en étalage de livres et d'estampes. La transformation est des plus aisées, le rayonnage prenant la place réservée jadis aux servants, mais toute la carrosserie demeurant semblable.

De même que l'A. C. S. A. (Auto-Cantine-Sans-Alcool) que l'on a revue également à la fête fédérale de gymnastique, au garden-party des éclairés et ailleurs, a pour but de remplacer par des boissons saines celles que les hygiénistes et que l'autorité militaire condamnent, de même l'auto-librairie entend lutter à sa manière contre la littérature criminelle et licencieuse qui n'envahit que trop notre pays.

Son initiateur, M. Geisendorf-Des Gouttes, compte la faire rayonner jusqu'aux confins du pays romand, chargée de publications intéressantes, variées et point pour cela insipides ou moroses. Dimanche elle contenait les œuvres substantielles du Dr Fosdick, de W.-F. Foerster, de John Mott, etc. Demain ce seront des publications accessibles à tous. Partout on peut y compter l'accueil de notre population, avide de lectures, sera cordial et sympathique.

**Jeux dangereux et stupides**

Les voyageurs des trains à destination de Genève et Vallorbe, ne furent pas peu surpris, lundi après-midi, d'être mitraillés à coups de pierre alors que leur train passait le bois d'Ecublens. Une dame qui avait pris place dans le train quittant Lausanne, pour Vallorbe, à 14 h. 20, reçut même à la tête un fort cailloux et des bris de glace. Sérieusement atteinte à la tempe gauche, cette dame descendit du train à la gare de Cossonay où on lui fit un pansement provisoire.

Le poste de gendarmerie de Renens eut tôt fait de mettre le grappin sur les coupables, des jeunes garçons gardant les vaches près du pont de la Sorge. Ces jeunes gamins avaient encore les poches pleines de cailloux lorsque les gendarmes les arrêterent. Les coupables sont trois gamins de Crissier, âgés de 8, 9 et 10 ans, René Forestier, Emile Forestier et Marcel Vincent. Vu leur jeune âge, les trois délinquants ont été laissés en liberté, mais leur action est grave ; elle est prévue et punie par le Code pénal fédéral ; la justice doit s'en saisir d'office ; elle coûtera cher... aux parents.

**Un automobiliste condamné**

La Cour criminelle de Genève a condamné à deux mois de prison sans sursis et à 200 francs d'amende, le chauffeur Audouard qui, le 20 août, conduisant sa machine à grande vitesse, manqua le virage de Sierne, culbutant sur la voie du tram. M. René Estrade, de Paris, fut tué, tandis que sa femme et sa fille furent grièvement blessées. Mlle Renée Estrade est encore en traitement à l'hôpital.

**Sanglante querelle à Lignerolle**

Deux domestiques employés chez M. Nicolet, à Lignerolle, avaient eu entre eux un différend de peu d'importance, quand samedi soir, l'un d'eux attendit son camarade qui rentrait et le frappa au visage au moyen d'un casse-tête, si violemment que la victime eut la figure abîmée et dut être transportée à l'infirmerie d'Orbe.

**LES ACCIDENTS**

A Dielsdorf, mardi matin, Mme Maag, 78 ans, a succombé à une fracture du crâne subie samedi soir après avoir été renversée par un cycliste.

**Les fusils qui partent d'eux-mêmes...**

On a conduit à l'hôpital d'Aigle Alfred Oguey, qui avait reçu la décharge d'un fusil, tirée par inadvertance par son camarade Buchs, avec lequel il parcourait la région du Mont-d'Or au Sèpey. La charge de la carabine était, sans doute, destinée à quelque gibier. Oguey est dans un état très grave, un grain de grenaille aurait pénétré dans le poumon.

— Le fils de M. Ami Meylan, habitant le hameau de Vailloud, se rendait au bois lundi avec un flobert qu'il tenait contre lui. Il pressa par mégarde la détente et se cassa un doigt de pied.

**Groupe socialiste romand de Berne**

**Assemblée générale le jeudi 24 septembre 1925, à la Maison du Peuple, salle N° 12, à 8 h. précises.**

Ordre du jour : 1. Procès-verbal ; 2. Rapport sur le congrès du Parti socialiste suisse ; 3. Congrès cantonal ; 4. Elections au Conseil national ; 5. Démission, exclusions ; 6. Nomination d'un membre au Comité ; 7. Divers.

Nous comptons sur la présence de tous les membres. Les derniers mois de l'année 1925 seront des mois de combat et, si nous voulons, des mois de victoire. Camarades, montrez votre intérêt pour la cause socialiste en assistant aux assemblées. Mettez vos capacités au service du socialisme. Les élections au Conseil national sont de la plus grande importance pour nous. De la force de nos représentations dans les autorités dépendra le cours que devront prendre les événements politiques et économiques ces années prochaines. Faites de la propagande partout, amenez de nouveaux membres au Parti. Le travail de chacun est nécessaire si nous voulons faire de la bonne besogne. Camarades, nous vous attendons nombreux jeudi soir.

Le Comité.

**JURA BERNOIS**

**TRAMELAN**

**Prunes phénoménales.** — On peut voir, exposées dans la vitrine du magasin de primeurs R. Chatelain, six prunes vraiment phénoménales qui furent cueillies dans le jardin de M. Ch. N., à la rue Neuve. Les fruits pèsent ensemble 550 grammes, soit passé une livre ! Ils constituent un cas de croissance et de maturation exceptionnelles dans la contrée et méritent d'être signalés !

**CANTON DE NEUCHÂTEL**

**PESEUX. — Parti socialiste.** — Assemblée générale le jeudi 24 septembre, à 20 heures précises, au Café de la Côte. Ordre du jour : 1. Verbal ; 2. Rapport du Comité de district ; 3. Congrès cantonal ; 4. Fête d'automne ; 5. Divers. Présence par devoir. Le Comité.

**VAL-DE-RUZ**

**FONTAINEMELON. — Parti socialiste.** — Assemblée de la section mercredi 23 courant, à 20 heures, au collège. Très important.

**NEUCHÂTEL**

**Vélo-Club Solidarité.** — Dimanche 27 septembre, course obligatoire à Mühleberg. Préparez-vous à assister à cette belle et intéressante course. — Amendable. Amenez-y tous vos amis et connaissances.

**Fête des vendanges.** — La date de la fête des vendanges a été définitivement fixée aux samedi et dimanche 10 et 11 octobre prochains.

**Un orchestre russe chez nous.** — Le célèbre orchestre des « Balalaïkas », sous la direction du Dr Eugène Swerkoff, se fera entendre à la Rotonde, dimanche prochain 27 courant, avec le concours de M. Yvan Orlik et Mlle Hélène Bojarskaja, danseurs si appréciés chez nous déjà il y a 2 ans, puis un chœur d'hommes et solistes de « Balalaïkas » de M. Wladimir Pogoreloff. Nul doute qu'un public sympathique assistera nombreux à ce régal musical.

**Nominations.** — Dans sa séance d'hier, mardi, le Conseil communal a nommé au poste de bedeau des temples, marguillier et préposé aux inhumations, M. Georges Rosselet, fils du titulaire actuel, M. Hermann Rosselet, qui se retire pour raison de santé.

Le concours ouvert en vue de cette nomination avait réuni 50 postulants, dont 23 habitant la ville. Cette abondance de candidats pour des fonctions qui offrent certes des avantages, mais qui présentent aussi beaucoup d'inconvénients, montre bien que la situation actuelle de l'ouvrier est encore loin d'être redevenue normale. Il n'est pas exagéré de dire que, depuis la guerre, la plupart des travailleurs manuels vivent dans l'insécurité du lendemain. Et c'est bien ce dont ils souffrent le plus.

Dans cette même séance, le Conseil communal a désigné comme aide-concierge du Bâtiment des Services industriels, M. Charles Gaudin, en remplacement de M. Kaech, démissionnaire aussi pour raison de santé. M. Gaudin, qui était jusqu'ici appointé dans la garde communale, quitte donc le corps de police, où il ne sera pas remplacé, par raison d'économies. L'effectif de la garde communale est ainsi réduit à 25 hommes.



**Importante assemblée.** — Les membres de la commission électorale du Parti sont convoqués pour vendredi soir 25 courant, à 19 h. 30 précises, au Cercle ouvrier. La présence de tous les membres est nécessaire.

**COMITE DU PARTI SOCIALISTE. — Séance importante ce soir mercredi, à 20 heures, au Cercle ouvrier. Ordre du jour avec questions urgentes. Par devoir.**

**Dans la rue.** — Dimanche dernier, une auto et une motocyclette sont entrées en collision à la rue de France, à l'intersection du chemin du Chatelard des Pilons. Par un heureux hasard, il n'y a pas eu d'accident de personnes à déplorer. Par contre, la moto est bien endommagée et l'auto légèrement.

**Train spécial.** — Dimanche prochain 27 septembre, un train spécial sera organisé pour Bâle. Il partira de notre ville à 5 heures, le retour se fera pour 21 h. 50.

**Les spectacles.** — Après l'inoubliable féerie des « Ballets fantastiques », qui nous a valu une véritable fête des yeux et des oreilles, grâce au talent exquis des danseuses de Loïe Fuller, on va tantôt avoir l'avantage d'applaudir la tournée Karsenty dans ses créations les plus parfaites.

D'autre part, nous apprenons avec satisfaction que la Théâtrale ouvrière donnera le 3 novembre prochain, « L'Aventurier », d'Alfred Capus.

Avec les expositions d'artistes-peintres dont nous sommes gratifiés, voilà une saison qui s'annonce sous d'heureux augures.

**La Musique militaire à Milan.** — Partie de Berne dimanche matin à 8 heures, la Musique militaire arrivait vers les 16 heures en gare de Milan où elle était reçue officiellement par la colonie suisse. Après la prise des cantonnements (!), une très cordiale réception fut offerte aux Loclois par la Société suisse. Plusieurs discours furent prononcés, notamment par le consul suisse. Lundi, visite du dôme, sous une pluie diluvienne, et du château Deseforza, ainsi que de l'aquarium. Le soir, avant une nouvelle réception de la Colonie suisse, la Militaire donnait concert au Jardin public, en présence d'un nombreux auditoire, et ensuite, dans les rues de Milan, au milieu d'une animation extraordinaire, elle joua la retraite. La Musique militaire a également été présentée au maire de Milan. Mardi matin, nos musiciens reprenaient le chemin du retour. Malheureusement, le brouillard a empêché nos voyageurs de passer aux Iles Borromées.

Hier soir, ils étaient attendus en gare par un nombreux public. Musiciens et accompagnants nous ont dit leur joie ; ils gardent tous un souvenir excellent de ces journées.

**Exposition Théophile Robert.** — Nous apprenons que le Musée du Locle abritera prochainement, pendant quelques jours, une collection d'œuvres de l'excellent artiste qu'est M. Théophile Robert, fils du peintre Paul Robert.

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**COMPTOIR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL**

L'idée d'organiser un comptoir destiné à mettre les industriels et les commerçants en contact direct avec le public a surgi, à La Chaux-de-Fonds, dans le courant de l'année 1924. Réalisée quelques mois plus tard, vers la fin septembre, cette idée s'est révélée d'une grande utilité et après la première expérience, les industriels et les commerçants de la ville décidèrent de renouveler cette tentative, dans la règle, chaque année.

Les préliminaires d'organisation débutèrent sous les auspices des pouvoirs publics. M. le préfet du district de La Chaux-de-Fonds présida les premières réunions, jusqu'à la constitution d'un comité directeur, aujourd'hui composé comme suit : Président, M. René Nicolet, procureur de banque ; vice-présidents, M. Paul Staehli, président du Conseil communal et M. Léon Muller, secrétaire de la Chambre cantonale du commerce, de l'industrie et du travail ; secrétaire, M. André Perroud, négociant ; caissier, M. Jules Guillard, industriel ; membres, MM. André Gutmann, industriel, Alb. Kaufmann, négociant, John Perrenoud, négociant, Louis Ruchon, négociant.

Le Comité directeur s'est placé sous la présidence d'honneur de M. le conseiller d'Etat Edgar Renaud, chef du Département de l'Industrie cantonale, et de M. Albert Matthias, préfet du district de La Chaux-de-Fonds.

L'idée du Comptoir a fait son chemin. Elle a prouvé son utilité chez nous, bien que le négoce y soit répandu, que l'accueil fait à l'acheteur, dans chaque magasin, soit de nature à le mettre à son aise, à l'engager à revenir et à créer ainsi, entre lui et le commerçant, des relations dont chacun n'a qu'à se féliciter.

Les dures années de crise économique qui ont éprouvé notre pays, après les privations de toutes sortes endurées pendant la guerre, ont porté un rude coup à l'activité économique de notre région. Chaque commerçant, chaque industriel, a cherché à reconquérir les positions perdues ; leur esprit d'entreprise a bien vite compris les avantages que le commerce en général pourrait tirer d'un contact à la fois étendu et direct entre l'acheteur et la marchandise, qu'allait permettre l'ouverture d'un comptoir.

Le visiteur contemple à loisir les innombrables produits exposés à ses regards ; il peut en apprécier les qualités, être renseigné abondamment sur tel ou tel article que ses goûts et ses besoins le portent à examiner plus spécialement ; il achète à son gré, où il lui plaît, l'objet qui l'intéresse.

Pour l'exposant, le comptoir a l'avantage de le mettre en relations avec une clientèle beaucoup plus étendue que celle de ses habituels. Tout visiteur n'est pas, bien entendu, un acheteur, mais dans la foule qui défile devant les stands, combien de clients à venir, combien de personnes qui font de véritables « découvertes » sur les ressources des magasins.

Le change aidant, la concurrence étrangère a attiré chez elle une partie de la clientèle de nos commerçants. Le comptoir montre aux acheteurs qui se laissent séduire par les avantages souvent fallacieux des articles et des prix étrangers que le commerce chaux-de-fonnier peut soutenir la comparaison aussi bien pour la variété, le choix et la qualité, que pour le prix des marchandises.

Le comptoir ne servirait-il qu'à cela, apprendre aux acheteurs et aux vendeurs à se mieux connaître, qu'il aurait déjà atteint son but.

Le comité directeur ne se flatte pas d'avoir réalisé la perfection, mais il a conscience d'avoir fait au mieux. Il a logé le comptoir dans une construction Cormier, aux dimensions vastes, bien éclairée, présentant tout le confort qui peut être légitimement exigé d'une construction provisoire.

Les stands ont été aménagés avec un souci de décoration évident, qui donne à l'ensemble un aspect agréable.

Une cantine et un tea-room accueillent les visiteurs, heureux de s'arrêter un moment dans leur promenade à travers le comptoir. Un orchestre y donne concert tous les après-midi. Le soir, des divertissements de qualité sont donnés par les soins du comité directeur, qui n'a pas reculé devant les frais d'installation d'un vaste podium, sur lequel les grandes sociétés de musique et de chant de La Chaux-de-Fonds se produiront, ainsi que des artistes engagés spécialement par le comptoir.

Le comptoir de 1925 donnera un nouvel élan à l'activité économique de la grande cité montagnarde ; il intéressera l'immense public venu pour le visiter. Ainsi, il aura atteint son but.

**Impôt communal et taxe de pompe**

Les contribuables à l'impôt communal et taxe de pompe 1925 sont priés de lire la publication les concernant qui paraît dans ce journal.

**Croix-Rouge**

La Croix-Rouge locale désire venir en aide à deux œuvres d'utilité publique qui ont un urgent besoin de ressources nouvelles pour mener à bien leur tâche.

Il s'agit tout d'abord du Centre d'hygiène sociale, qui a pris une extension telle, que le modeste budget élaboré lors de sa fondation se trouve insuffisant. En un seul mois, près de mille personnes ont eu recours à ses services, soit en se présentant au Juventuti, soit en réclamant la visite à domicile des infirmières-visiteuses.

La Ligue contre la tuberculose est sur le point de se voir contrainte de faire revenir de Leysin quelques-uns de ses protégés.

Afin de seconder ces œuvres si utiles, la Croix-Rouge locale a constitué un comité qui organise un grand Bazar de Charité. La vente aura lieu du 7 au 10 octobre, dans les salles du Stand des Armes-Réunies. Une nombreuse commission de dames travaille activement depuis plusieurs semaines, et le comité central a constitué diverses autres commissions qui organiseront des attractions et manifestations variées pendant les jours de vente.

Rien ne sera ménagé pour l'entière réussite du Bazar de Charité ; le comité de la Croix-Rouge compte que toute notre population se fera un devoir de le seconder dans ses efforts, pour permettre aux deux belles institutions qu'il a décidé de secourir de continuer leur œuvre charitable.

Les dons en nature sont reçus avec reconnaissance par sœur Jeanne Bernard, au Juventuti ; ceux en espèces par le caissier, M. Ch. Perret, rue Léopold-Robert 9.

Le Comité central du Bazar de Charité de la Croix-Rouge.

**Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds**

**Assemblée générale**

**Mercredi 23 septembre, à 20 h. 15 à la Maison du Peuple (Salle de la F. O. M. H.)**

**Ordre du jour :**

1. Verbal ; 2. Congrès cantonal ; discussion de l'ordre du jour et nomination des délégués ; 3. Elections au Conseil national ; candidats et propagande ; 4. Divers.

Vu l'importance de l'ordre du jour, le Comité compte sur la présence de tous les membres.

**Communiqués**

**Grand concert au Cercle ouvrier.** — C'est ce soir que l'orchestre de la Maison du Peuple offrira son grand concert de gala. Le programme préparé avec un soin particulier attirera sans aucun doute un très nombreux public. Tous les concerts classiques organisés par le Cercle ouvrier ont la faveur de la classe laborieuse, ce qui prouve bien que les travailleurs savent apprécier ce qui est beau et la belle musique particulièrement. L'orchestre Polo possède un très grand répertoire qui vient d'être complété par un nouveau choix assez considérable de nouvelles œuvres. Les plus difficiles pourront donc être satisfaits. Le concert commencera à 8 h. 30 précises. Comme d'habitude, l'entrée est libre.

**Vente de l'Office Social.** — Nous rappelons la vente de l'Office Social qui aura lieu cet après-midi, dès 13 heures, et qui se prolongera jusqu'à 22 heures. Dès 15 à 17 heures, musique par l'orchestre de la Maison du Peuple. Buffet, attractions, soupers, cinématographe. — Chacun y trouvera de quoi se divertir tout en faisant ses achats aux divers étalages.

**Un gracieux spectacle.** — C'est le défilé de mannequins vivants. Il a eu hier soir un franc succès. Nous ne savons pas à qui doivent aller nos félicitations. L'organisation est impeccable, les mannequins gracieux et élégants, les toilettes du meilleur goût, et les désors d'une grande finesse. La présentation des modèles par le sympathique chanteur X, complète cette belle revue de la mode que chacun voudra applaudir.

Les créations de la plupart des maisons sont ravissantes de bon goût. Elles ont été présentées avec beaucoup de talent par les modèles. On a remarqué un sensible progrès depuis l'an dernier. D'élégantes demoiselles se présentent en scène avec beaucoup plus d'aisance. Les organisateurs du défilé ont aussi réussi à éviter les ennuyeux entr'actes de l'an dernier, qui avaient fait se prolonger jusqu'à une heure du matin un défilé interminable. Cette fois-ci, tout chemine avec régularité, et le spectacle se termine à 11 heures précises. Le fait a été remarqué et apprécié. Nous ne voudrions pas terminer ces brèves lignes sans féliciter nos amis Vuagneux et Mayer de la contribution artistique qu'ils ont apportée à cette soirée. Elle mérite d'être vue et entendue.

N'hésitez pas à retenir vos places. La location est ouverte au Moderne de 9 h. à midi et de 1 à 6 h.

**Dans nos cinémas.** — Scala : Mathias Sandorf. Apollo : Raid en avion (suite et fin). Moderne : Défilé de Mannequins.

**Une erreur...** — C'est par erreur que les murs et les colonnes de notre ville ont été tapissés d'affiches annonçant pour ce soir une représentation de La Tosca. En revanche, il nous a été confirmé que M. Charles Dullin, directeur de l'Atelier de Paris, nous présentera dimanche prochain, 27 septembre, dans son décor de Paris, et avec les acteurs de la création : Voulez-vous jouer avec Moa ? la pièce célèbre de Marcel Achard. La représentation commencera par Les Mentons Bleus, 1 acte de G. Courteline et Dominique Bonneaud. — Location ouverte, vendredi pour les Amis du Théâtre et samedi pour le public.



**CYCLISME**

**Le vélo-club Excelsior au Challenge Automoto**

Le V.-C. Excelsior s'était rendu dimanche à Lausanne défendre les couleurs chaux-de-fonnières dans la course dite Challenge Automoto, 80 km. Cette course se dispute contre la montre, par équipes de cinq coureurs partant toutes les dix minutes et seul le temps du troisième arrivant compte pour le Challenge Automoto et celui du cinquième pour le classement du Challenge du Kursaal de Lausanne.

Samedi soir déjà, la malchance désigna au tirage au sort le V.-C. Excelsior comme première équipe partante, ce qui est déjà un fort handicap vis-à-vis des autres équipes. Le départ étant donné à 6 heures du matin, alors qu'il faisait encore nuit. Les équipes suivantes avaient un point de repère sur celle de l'Excelsior. A 6 h., alors que le départ était donné au V.-C. Excelsior, un fort orage s'abattait sur la région, durant cinquante minutes, et jusqu'à Cossonay, ils ne virent presque pas la route.

A deux reprises, ils furent complètement arrêtés par des troupeaux de vaches, d'où perte de temps. Pour comble de malheur, à 20 km. de l'arrivée, Charles Antenen, capitaine de l'équipe, voyait son pneu arrière rendre l'âme et était obligé à son grand désespoir de laisser filer ses compagnons de lutte.

L'équipe gagnante, le Radfahr Verein Zurich, ne partait qu'à 7 h. et par conséquent pouvait accomplir toute la course avec le beau temps. Malgré cela, le V.-C. Excelsior ne fut battu que d'une minute 9 secondes, et remportait après un bel effort de Chs Antenen le Challenge du Kursaal ; ce dernier, malgré une crevaillon, réussissait à faire le meilleur temps du cinquième arrivant.

Il reste encore une année au V.-C. Excelsior pour remporter ces deux trophées et les membres sont décidés à vaincre l'année prochaine pour autant que les éléments ne se ligueront pas contre eux comme ce fut le cas cette année.

L'équipe était formée de Chs et Georges Antenen, Ferdinand et Georges Aellig et Géard Wuilleumier.

Huit équipes prenaient part à la lutte et la victoire sourit au Radfahr Verein, en 2 h. 15' 59" ; 2. V.-C. Excelsior, en 2 h. 17' 8" ; 3. Pédales Lausannoises ; 4. V.-C. Italien ; 5. Cyclophile Lausanne ; 6. V.-C. Montreux ; 7. Cyclophile Veveysan. — Abandonné : V.-C. Francs-Coueurs.

**UN RECORD D'AUTO**

**LINAS MONTHLERY, 23.** — L'automobiliste anglais John Duff, sur voiture anglaise Bentley, qui s'était mis en piste lundi soir sur l'autodrome, en vue de battre le record du monde des 24 heures, a pleinement réussi dans sa tentative. Le capitaine Duff a parcouru la distance de 3670 kilomètres 329 à la moyenne horaire de 152 kilomètres 230.

**Feuille officielle suisse du commerce**

**Bureau de Neuchâtel**

— Sous la dénomination de Syndicat d'étude des Ports neuchâtelois et du raccordement du canton à la voie navigable du Rhône au Rhin, il est constitué à Neuchâtel, une société coopérative qui a pour but l'étude technique et économique des ports neuchâtelois et du raccordement du canton de Neuchâtel à la voie navigable Chancy-Coblentz. Pour être reçu membre, il faut être agréé par le Comité de direction et acquiescer une part de capital de 500 francs. Tout sociétaire peut se retirer du syndicat en transférant sa part à un autre sociétaire ou à une autre personne agréée par le Comité de direction ; il perd tout droit à l'actif social. Les sociétaires sont exonérés de toute responsabilité personnelle. La société est valablement engagée envers les tiers par deux membres du Comité de direction signant collectivement.

**Convocations**

**LA CHAUX-DE-FONDS. — Chorale mixte ouvrière.** — Comité mercredi 23 septembre, à 19 heures et quart, salle 5. — Répétition à 20 heures précises, salle 5, mercredi 23 septembre.

— **Société ouvrière de gymnastique.** — Ce soir, assemblée générale à 8 h., à la Maison du Peuple. Le Comité des passifs et celui des pupilles sont convoqués pour la même heure.

— **La Persévérante.** — Répétition générale, ce soir, à 8 1/2 h. précises, au local.

**LE LOCLE. — Espérance ouvrière.** — Répétition générale, ce soir, mercredi, à 20 heures, au Cercle. Par devoir.

Pour votre **SANTÉ SUZE**  
JMS40610 7639 Buvez une



## COIN DES



## GOSSSES



Les jolis contes de « La Sentinelle »

## Les trois souhaits

Il était une fois un bûcheron et une bûcheronne qui habitaient un joli petit village à la lisière d'une forêt. Sans être bien riches (ce n'est pas la coutume des bûcherons), ils étaient beaucoup moins malheureux que le papa et la maman du Petit Poucet. L'ouvrage ne leur manquait pas ; ils possédaient une gentille maisonnette, et leur jardinnet les fournissait de fruits, de légumes et de salades. De plus, ils n'avaient pas sept garçons à nourrir, mais seulement une mignonne fillette, qui n'avait pas encore de petit frère.

Cependant, ils avaient des voisins plus riches qu'eux ; et, comme ils devaient eux-mêmes se priver de bien des douceurs et travailler sans relâche pour joindre les deux bouts, ils faisaient parfois des réflexions amères sur leur situation comparée au bonheur de leurs voisins.

Tel était le sujet de leur entretien par un soir d'hiver, tandis que la femme tricotait des bas pour sa petite Nanette et que le mari, rentré depuis un moment, se chauffait les mains devant le feu.

— Oh ! disait la femme, si j'étais la maîtresse d'avoir tout ce que je souhaiterais, je serais bien-tôt plus heureuse que tous ces gens-là...

— Et moi aussi, dit le mari ; je voudrais être au temps des fées, et qu'ils s'en trouvât une assez bonne pour m'accorder tout ce que je voudrais.

A ce moment, ils virent dans leur chambre une très belle dame, qui leur dit :

« Je suis une fée ; je vous promets de vous accorder les trois premières choses que vous souhaiterez ; mais prenez-y garde, quand vous aurez souhaité trois choses, je ne vous accorderai plus rien. »

La fée ayant disparu, les deux époux furent très embarrassés.

« Pour moi, dit la femme, si tu me laisses décider, je sais bien ce que je souhaiterais ; je ne le souhaite pas encore, mais il me semble qu'il n'y a rien de si bon que d'être belle, riche et admise dans les meilleures sociétés.

— Bah ! répondit le mari, avec ces choses, on peut être malade, ou assommé par un brutal ; on peut mourir jeune. Il serait plus sage de souhaiter de la santé, de la force et une longue vie.

— Et à quoi servirait une longue vie, si l'on était pauvre ? dit la femme ; cela ne servirait qu'à être malheureux plus longtemps. En vérité, la fée aurait dû nous accorder une douzaine de dons, car il y a au moins une douzaine de choses dont j'aurais besoin.

— Cela est vrai, dit le mari ; mais prenons du temps, examinons d'ici à demain matin les trois

choses qui nous sont les plus nécessaires, et nous les demanderons ensuite.

— Je veux y penser toute la nuit, dit la femme. En attendant, chauffons-nous, car il fait froid.

En même temps, elle prit les pincettes et tisonna le feu ; et, comme il y avait beaucoup de charbons bien allumés, elle dit sans y faire attention :

« Voilà un bon feu : je voudrais avoir une aune de boudin pour notre souper ; nous pourrions le faire cuire bien aisément. »

A peine eut-elle achevé ces paroles, qu'il tomba une aune de boudin par le cheminée ; la fée exauçait ainsi le souhait que la femme venait de faire sans y penser.

« Peste soit de la gourmande avec son boudin ! s'écria le mari furieux. Ne voilà-t-il pas un beau souhait ! Nous n'en avons plus que deux à faire maintenant. Maudite femme ! Je voudrais que tu l'aies au bout du nez, ton boudin ! »

Dès qu'il eut dit ces mots, le mari s'aperçut qu'il était encore plus fou que sa femme ; car, en vertu de ce second souhait, le boudin sauta au bout du nez de la femme, qui malgré tous ses efforts, ne put l'en arracher.

« Que je suis malheureuse ! s'écria-t-elle. Tu es bien méchant d'avoir souhaité ce boudin au bout de mon nez.

— Je te jure, ma chère femme, que je n'y pensais pas, répondit le mari ; j'étais si fort en colère, que j'ai parlé sans savoir ce que je disais. Mais que ferons-nous ? Je vais souhaiter de grandes richesses, et je te ferai faire un étui d'or pour cacher ce boudin.

— Ah ! ne fais pas cela, répondit la femme ; je me tuerais, s'il me fallait vivre avec ce boudin qui est à mon nez. Il nous reste un souhait à faire : laisse-le moi, ou je vais me jeter par la fenêtre. »

En disant ces paroles, elle courut ouvrir la fenêtre, et son mari, qui l'aimait bien, lui cria :

« Arrête, ma chère femme ! je te donne la permission de souhaiter tout ce que tu voudras.

— Eh bien ! dit la femme, je souhaite que ce boudin tombe à terre. »

Aussitôt le boudin tomba ; et la femme, qui avait de l'esprit, dit à son mari :

« La fée s'est moquée de nous, et elle a eu raison ; peut-être aurions-nous été plus malheureux, étant riches ou différents de ce que nous sommes. Crois-moi, mon ami, ne souhaitons rien, et prenons les choses comme elles sont. En attendant, soupçons avec notre boudin, puisqu'il ne nous reste que cela de nos souhaits. »

Le mari pensa que sa femme avait raison, et ils soupèrent gaiement, sans plus s'embarrasser des choses qu'ils avaient eu envie de souhaiter.

## Les Tout petits

## Bonté

François, 7 ans, attrape des mouches et — ô horreur ! — les écrase dans ses doigts.

Jacqueline, 5 ans, en est indignée :

— Grand sale ! Tu n'as pas honte !... Moi, quand j'attrape des mouches, je les rate !...

## A table

On défend aux enfants de parler à table. Mais ce jour-là, les grandes personnes restent silencieuses aussi : alors Denyse proteste :

— Parlez, papa et maman ! Si vous racontez pas vos histoires, les petites personnes vont parler...

## Tout vient à point...

Lulu, 2 ans et demi, voudrait aller au ciel voir le petit Jésus.

— Nous irons quand nous serons vieilles, répond la maman.

Alors, trois fois par semaine :

— Est-ce que c'est aujourd'hui qu'on est vieilles, dis ?

## Sachons nous servir de tout

En visite chez une amie qui lui offre des bonbons, Claude puise largement dans la bombonnière avec ses deux mains. Vives observations de la maman et stupéfaction du petit garçon :

— Mais puisque j'ai deux mains !...

## Qui trouvera ?

## Solutions du 16 septembre

Enigme : la lettre r.

Mot carré :

r	è	v	e
e	t	a	t
v	a	i	n
e	t	n	a

## Nouveaux problèmes

## Charade

Qu'au sol on travaille, qu'au combat l'on aille, il faut mon premier.

Un jour mémorable, en la pauvre étable, on vit mon dernier.

Au propriétaire qui prête sa terre, on doit mon entier.

## Mot carré

De mon premier, Guillaume-Tell volontiers se servait.

Mon second est un des synonymes de monarchie.

Et mon dernier : l'œuvre belle et puissante d'un grand poète.

## Réseli aux roses

## III

Là-dessus Réseli se mit en chemin. Quand elle fut arrivée à la maison écartée où elle habitait avec l'oncle, elle entra dans la salle vide et silencieuse. Elle ne verrouilla pas la porte et n'alluma pas de lumière. Comme un petit oiseau, elle gagna son nid dans le crépuscule et bientôt s'endormit paisiblement.

Toute la nuit elle rêva de ses belles roses, jusqu'à ce que le brillant soleil vint de nouveau l'éveiller.

## Un grand secours par une petite main

La femme que les gens du village avaient surnommée « la mère Souci » était une très pauvre veuve. Ayant connu de meilleurs jours, elle n'était pas accoutumée à mendier. Elle souffrait sans mot dire la faim et les privations, n'exposant sa misère qu'à Dieu auprès de qui elle cherchait la consolation dont elle avait besoin. Son mari, un tailleur, était mort encore jeune et ne lui laissant qu'un fils. Celui-ci devait apprendre l'état de son père ; c'est ainsi que l'avait décidé le tuteur, comme c'était son droit. Mais Joseph, lui, n'en voulait rien. Lorsqu'il devait aller à l'ouvrage chez le tailleur, il prenait la fuite et ne rentrait que tard le soir, ou souvent même pas du tout. C'est ainsi qu'il avait fait de mauvaises connaissances et son tuteur, qui était en même temps adjoint de la commune, l'avait menacé, s'il ne voulait pas travailler et se bien conduire, de l'envoyer en Australie par le premier transport d'émigrants. Joseph alors s'était emporté, déclarant qu'il saurait bien travailler si on lui laissait faire ce qu'il voulait, et qu'il trouverait tout seul le chemin de l'étranger sans qu'on l'y envoyât. Là-dessus, il avait disparu et n'était jamais revenu.

La mère en avait un immense chagrin ; mais elle ne se lassait pas de remettre son fils à la garde de Dieu. Lorsque les gens du village raillaient en disant : « A quoi cela lui sert-il d'avoir tant prié ? La voilà dans la misère et les soucis, et Joseph finira mal aussi ! » — elle répondait : « Lors même que je devrais rester jusqu'au bout la « mère Souci » et finir mes jours dans la misère, je ne perdrais pas l'espoir que Joseph ne rentre un jour dans le bon chemin, car je l'ai toujours remis entre les mains de Dieu, et j'ai tant prié pour lui que mes prières ne peuvent être vaines ! »

(A suivre.)

— Voyez-vous, me dit-il, voilà bien six mois que cela ne m'était pas arrivé de boire du stout et de manger du ragout... Deux bonnes choses ne se rencontrent pas souvent à la fois... C'est comme coucher dans un lit, voilà longtemps aussi que j'en ai perdu l'habitude... D'ailleurs, un lit, c'est une dépense que l'on peut très bien rayer de son budget... Il vaut mieux employer son argent à autre chose.

— Vous êtes dans une bonne passe, à ce qu'il paraît ?...

— Maintenant... oui... mais voyez un peu comme la chance est bizarre. Il y a trois jours, j'étais le plus gueux des gueux... Pour tout vous dire, en un mot, je n'avais pas mangé depuis quarante-huit heures... Et je me disais : « Cette fois-ci, Tramp, mon ami, ton affaire est claire. »

« Je regagnais donc fort triste mon domicile habituel qui se trouve sous London Bridge, mais je ne pensais pas à dormir, ce soir-là, tant mon estomac me torturait. Je faisais donc les cent pas quand, tout à coup, voilà que je reconnais ceux de la police... « Bon... que je me dis, encore une raffe !... » Mais cela m'était bien égal... lorsqu'on a la conscience tranquille, on ne craint pas la justice... Je fus, bien entendu, pris dans la raffe et l'on me conduisit, avec les autres au poste de police... Mais là, en voici bien d'une autre ! Est-ce que le constable ne s'avise pas de trouver étonnant que j'aie des chaussures propres aux pieds !... »

« — Vous avez volé ça, qu'il me dit. — Mais non, je suis un honnête homme... vagabond, soit, mais tout le monde vous dira que je n'ai rien volé. »

« — C'est bon, me répond le constable, nous verrons cela... »

« Ce qui fait, camarade, que j'ai couché sur la dure, cette nuit-là, je veux dire sur la planche du poste, et on y est beaucoup plus mal, je vous assure, que sous London Bridge, parce qu'on y manque d'air et que vos voisins font un bruit de tous les diables... Au matin, voilà qu'on m'amène devant une espèce de grand escogriffe rasé, une façon de policier privé, un détective quoi ! Il prend mes souliers, de beaux escarpins neufs, des sandales de tennis, à ce que je me suis laissé dire, et... tout de suite, il me fait les gros yeux... »

« — Vons êtes vagabond, n'est-ce pas ? »

« — Oui, monsieur, mais je suis un honnête homme ! »

« — Bien, bien ; vous êtes un vagabond... Vous n'allez pas me faire accroire que vous faites du sport, et que ces sandales sont à vous... »

« — Pardon, monsieur, je ne fais pas de sport, mes moyens ne me le permettent pas, et puis ça n'est pas dans mes goûts. Mais quant aux chaus-

sures, elles sont bien à moi, puisqu'on me les a données... »

« — Qui cela ? »

« Je lui nomme la personne qui m'a fait cadeau de ces sandales, mais il ne veut rien entendre... Il sort un tas de machines de sa poche, regarde les semelles de mes chaussures, les compare avec de petits carrés découpés, qu'il a apportés avec lui. Eh bien ! il paraît que cela prouvait que j'avais volé les sandales ! On me met en cellule, pieds nus ; je n'y comprenais absolument rien. »

« Vers le soir, je fus de nouveau appelé chez le constable. Il y avait là « une grosse légume » de Scotland-Yard et le grand escogriffe qui m'avait pris mes chaussures. Pour le coup, je tombai de mon haut ! »

« — C'est vous qui avez assassiné Manfield ? me dit le détective, de but en blanc. »

« — Manfield ?... Quel Manfield ?... »

« — Oui, reprend le grand type rasé, c'est vous le meurtrier et vous aviez ces sandales aux pieds quand vous vous êtes introduit chez votre victime ! »

« — Moi, je ne pouvais dire qu'une chose, c'est que je suis un honnête homme, mais on n'a rien voulu entendre et l'on m'a reconduit en cellule. Cela se passait hier au soir. »

Ici, Tramp s'arrêta pour boire une large rasade de stout, puis, après s'être essuyé la bouche avec la manche de son complet moutarde, il continua :

« — J'avais donc tout mon temps pour philosopher sur cette aventure, car moi, jeune homme, j'aime bien à raisonner sur ce qui m'arrive. »

« Il n'y avait cependant pas de raisonnement qui tint ; je ne parvenais pas à comprendre comment mes belles et bonnes chaussures prouvaient que j'étais un assassin. J'ai passé la nuit à me torturer la cervelle... Une chose pourtant m'apparaissait très claire : c'est que mon compte était bon. Avec les gens de police on a toujours tort, quand on est un pauvre diable comme moi. »

« En effet, le matin, on m'extraît de ma cellule, en me disant que l'on va me conduire à Scotland-Yard et que j'ai tort de m'obstiner à ne pas vouloir avouer... On me jette dans une grande voiture fermée, le détective y monte avec moi, puis le constable et un jeune homme qui doit être, j'imagine, un apprenti policier... et fouette cocher ! Nous roulons. »

(A suivre.)

## Grand Feuilleton de « La Sentinelle »

## Pour l'honneur d'une femme

par

ARNOULD GALOPIN

(Suite)

Il faut dire que le fond du mobilier appartenait à la maison, car j'avais loué en meublé. Seuls, quelques tableaux, des pièces d'armes et autres menus objets que j'avais apportés pour décorer le cadre de mes amours, constituaient une preuve de mon séjour dans cet appartement... Je dois y ajouter mes effets de corps, linge, vêtements de rechange, chaussures et quelques ajustements de femme oubliés là par Edith. C'était tout cela qu'il fallait faire disparaître.

Aidé de ma femme de charge, convoquée dès la veille à cet effet, je remplis une vaste malle qui se trouvait à demeure dans ma garçonnière.

Et, tandis que je me livrais en silence à cette besogne, je réfléchissais à ma situation.

Ce qui venait de m'arriver était inconcevable. Par quelle suite de circonstances mes sandales de tennis, que j'avais achetées récemment dans un magasin de Regent street, étaient-elles tombées entre les mains d'un vagabond de White-chapel ? Et je reconstituais les événements de la nuit du drame. En rentrant de chez Manfield, c'était d'abord chez moi, Joho square, que je m'étais rendu, pour y quitter mon costume. Mes souvenirs se faisaient maintenant plus précis. J'avais jeté mes effets dans un coin et gardé à mes pieds mes sandales de tennis, que j'avais données le lendemain, avec quelques effets usagés à Bridget, ma femme de charge.

Avais-je pesé les conséquences qu'un acte, si indifférent en soi, pourrait avoir dans la suite ?

Avoir pris tant de précautions et en arriver sottement à constituer contre moi un chef d'accusation terrible !

Plus je réfléchissais et plus la vérité m'apparaissait aveuglante.

C'était bien Bridget, ma femme de charge, qui était la cause effroyable imbroglie. Elle avait pris les sandales avec le reste — les sandales !...

les affreuses sandales qui avaient scellé leur empreinte dans le sang même de Manfield !

Qu'avait-elle fait de toutes mes hardes ? A qui les avait-elles données ? Ce Tramp tenait-il mes sandales de Bridget ? Les avait-il achetées à bon compte chez quelque brocanteur ? C'était là un mystère que, seule, Bridget était capable d'éclaircir.

Vingt fois je fus sur le point de l'interroger... vingt fois je me contins, mais mon visage devait trahir mes préoccupations, car je voyais Bridget me regarder d'un air étrange. Peut-être se disait-elle, simplement, qu'elle allait perdre une excellente place...

Tout à coup, un trait de lumière éclata à ma vue... Comment ?... Sous la forme aveuglante, crierde, éblouissante, d'un affreux complet moutarde bariolé en tous sens de raies rouges et vertes...

— Monsieur, demanda Bridget, emportera-t-il aussi ce complet ?

Je compris le vrai sens de cette question.

— Non, Bridget, répondis-je... Je ne tiens nullement à cet affreux costume... Prenez-le, je vous le donne.

Quand j'eus fini d'emporter dans ma malle tout ce que je voulais conserver, je fis un tour dans l'appartement et, véritablement mon cœur se serra à la pensée que je ne reverrais plus ce délicieux intérieur où j'avais passé de si bons moments...

Bridget alla me chercher une voiture, on y plaça la malle et je donnai à haute voix au cocher une adresse parfaitement fantaisiste... Dès que le cab roula, je baissai les deux stores, puis en un tour de main j'eus extrait de mon sac de détective un costume de débardeur fort usagé que je revêtis à la hâte, J'appliquai sur mon menton rasé une barbe rouge brique et me coiffai d'une casquette admirablement assortie au reste de mon accoutrement. Je poussai même la prudence jusqu'à échanger mes bottines contre de gros souliers ferrés et je jetai un coup d'œil dans la rue en écartant légèrement le store.

Cela n'avait pas duré cinq minutes...

Dans la situation désespérée où je me trouvais, le sort des objets contenus dans ma malle m'importait peu.

Ce qui me tenait plus à cœur, c'était de pénétrer le secret de Bridget et de tâcher de savoir par quel concours de circonstances les sandales de tennis que je lui avais données étaient devenues la propriété d'un assassin ou tout au moins d'un vagabond dont le rôle dans l'affaire Manfield ne laissait pas d'être problématique.

Un seul moyen m'était offert d'éclaircir ce mystère. Et ce moyen était de « filer » Bridget.

Beaucoup de travail aujourd'hui?



Non, non, la lessive est un plaisir avec la Lessive Schuler Blanca et Les Chats.

**Buvons le STIMULANT**  
Apéritif au vin et quinquina

SOCIÉTÉ DE  
**BANQUE SUISSE**  
La Chaux-de-Fonds

**Emprunt 5% Ville de Zurich**  
1925  
de 20.000.000.- de francs

Prix d'émission:  
**99 1/2 %**

Remboursement au pair en 1937

Les souscriptions sont reçues sans frais à nos guichets dans la période du 17 au 24 septembre 1925

Nous tenons des prospectus à disposition

**GRANDE SALLE COMMUNALE (Moderne)**  
Ce soir et demain, 23 et 24 septembre 1925

REVUE DES ÉLÉGANCES  
avec  
**DÉFILÉ DE MANNEQUINS VIVANTS**

Les dernières créations de la mode, présentées par  
**15 gracieuses jeunes filles**  
avec les dernières chansons à la mode adaptées aux dernières créations de la mode

Orchestre POLO

PRIX DES PLACES: de fr. 1.35 à 2.95 (programmes compris) Location ouverte à la Caisse du MODERNE, dès LUNDI 21 septembre, à 9 h. du matin

**Comptoir Industriel et Commercial de LA CHAUX-DE-FONDS**

Place de la Gare

**DU 25 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 1925**

**OUVERTURE**  
VENDREDI A 10 HEURES DU MATIN

Avant les grands froids... tempérez votre appartement avec nos

**Fourneaux à pétrole „Gasolit“**  
propres, économiques, sans odeur  
M. & G. NUSSLE, succ., La Chaux-de-Fonds

**Matériaux de Construction NUDING**  
Léopold-Robert Sa - La Chaux-de-Fonds  
Téléphone 5.65

FABRICATION DE PLANELLES  
ciment premier choix, unies et à dessins

Médaille d'or Exposition Nationale, Berne 1914

Dépôts: Hauts-Geneveys, Saingnégier, Col-des-Roches  
Dépôt de «Benzina S. A.»

Achat aux meilleurs PRIX

**DÉCHETS**

OR, Argent Platine  
J.-O. Huguenin  
Essayer-Juré, Serre 18

**DAMES**

trouveront les meilleures spécialités hygiéniques et conseils discrets au Dara-Export, Case Rive 430, Genève.

**F. JUTZELER-HEGI**  
Rue de la Ronde 6

Cuir et fournitures générales pour chaussures  
Chamoisage de peaux  
Téléphone 3.38 8325

Extraits Noirs pour préparer soi-même des liqueurs

**VIESEL**  
5 Place de l'Hôtel de Ville

Société Suisse pour l'Assurance du Mobilier

**William Jacot fils**  
Rue du Temple 29, LE LOCLE

**LABORATOIRE DENTAIRE**  
DU BOIS & FLUCKIGER  
TECHNICIEN-DENTISTE & MÉCANICIEN-DENTISTE  
56, RUE LÉOPOLD-ROBERT, 56  
LA CHAUX-DE-FONDS  
TÉLÉPHONE 10.77

**DENTIERS GARANTIS**  
Reçoit chaque jeudi, au LOCLE, Rue Bournol 11

Ouverture Saison Automne  
500 modèles  
**MANTEAUX**  
pour dames, jeunes filles et fillettes  
Tous les genres - Tous les prix

Quelques prix d'entrée de saison

Manteaux tissus lourds, tous coloris clairs ou foncés fr. 29.-

Manteaux velours de laine, qualité supérieure, modèles haute mode, fr. 39.-

Manteaux écossais, mouflon, très belle qualité, fr. 39.-

Manteaux beau velours de laine, forme mode, col fourrure, fr. 59.-

Manteaux fillettes, jolis coloris écossais, modèle fantaisie, dep. 12.90

MADAME 8427

**Marguerite WEILL**  
La Chaux-de-Fonds  
Rue Léopold-Robert 26  
2<sup>me</sup> étage - Tél. 11.75

Voilà pourquoi je venais de procéder à cette transformation. Voilà pourquoi aussi, après m'être assuré que la voie que nous traversions était libre en cet endroit, je me glissai doucement hors du cab, sans éveiller l'attention du cocher.

Cela fait, je me mis à courir dans la direction de Robert street.

J'avais la fenêtre... la chère fenêtre où flottait autrefois le petit mouchoir blanc... Elle était ouverte et la silhouette de Bridget allait et venait dans la pénombre de la pièce. Je n'avais qu'à attendre... ce que je fis... assis sur une borne, comme un vagabond que j'étais. Combien de temps resterais-je là ?

L'essentiel était que j'eusse rejoint ma femme de ménage... le reste importait peu, y compris le destin de ma malle abandonnée sur la voiture de mon malheureux cabman, qui devait, à cet instant, pester de jolie façon...

Enfin, Bridget referma la fenêtre. J'attendis encore quelques instants, puis je la vis sortir, chargée du gros paquet de hardes qu'elle devait à ma générosité.

Elle dut me remarquer, assis, sur ma borne, car elle se détourna promptement, de peur sans doute qu'un aussi pauvre hère ne jetât des yeux d'envie sur son paquet.

« A nous deux, Bridget », pensai-je.

Et je lui emboitai le pas, de loin, en rasant les murs. Je pensais bien que, chargée comme elle l'était, Bridget ne pourrait aller bien loin.

Je ne savais pas au juste où elle demeurait. Elle faisait plusieurs ménages dans le quartier, mais il était plus que probable qu'elle n'y habitait pas, étant donnée la cherté des loyers.

Je la suivis jusqu'à Oxford street et ne fus pas autrement étonné de la voir se diriger vers Baker station.

Dans la gare, je la laissai me distancer un peu et me tins à l'écart, parmi la foule, afin qu'elle ne me vît point prendre mon ticket. Mais, cette formalité accomplie, quand nous fumes l'un et l'autre perdus dans la cohue, je fus certain qu'elle ne me remarquerait plus.

Une rame de wagons arriva; nous nous engouffrâmes dans le train et Bridget se trouva assise à quelque distance de moi.

Les stations se succédèrent... et je compris bientôt que ma filature me mènerait assez loin. En effet, ce ne fut qu'à Aldgate station que Bridget descendit.

Toujours attaché à ses pas, je sortis de la gare.

Bridget — je m'en doutais un peu — se rendait à Whitechapel... De loin en loin, elle faisait une pause pour reprendre haleine et changer son paquet de bras. A chaque tournant, je levais la

tête pour interroger la plaque indicatrice de la rue. Nous nous trouvâmes enfin près des Docks et je crus un instant que Bridget allait m'entraîner sur les quais, mais elle s'engagea dans un dédale de ruelles... et disparut tout à coup dans un hôtel borgne situé au fond d'une impasse.

Je me promenai de long en large, devant la porte du bouge.

La nuit tombait. La brume du fleuve était déjà très dense et l'on allumait les rares reverberes qui clignotaient sinistrement dans une buée opaque. Bridget ne se hâtait pas de sortir... Au fait, sortirait-elle ? C'était peut-être dans cet hôtel qu'elle habitait, après tout, bien qu'il m'en coûtât de me figurer cette accorte personne si propre, si soignée, logée dans un taudis pareil.

Je m'étais assis sur le bord du trottoir, les pieds dans le ruisseau.

Des clients entraient dans l'hôtel; d'autres en sortaient. Ils avaient tous des mines patibulaires. Tout à coup, alors que je n'y comptais plus, Bridget reparut et passa devant moi, se hâtant vers l'entrée de l'impasse.

— Ce bouge abriterait-il un brocanteur, me dis-je ? Cela devenait embarrassant. Comment, sous quel prétexte, pourrais-je sans me dénoncer, éclaircir le mystérieux trafic auquel on se livrait là-dedans.

Une affreuse odeur de graillon sortait par les soupiraux de l'hôtel et ce relent de cuisine me fut une révélation. Je ne dirai pas qu'il m'ouvrit l'appétit, mais il me rappela qu'il était l'heure de se mettre à table.

— Voilà bien mon prétexte, pensai-je. Pourquoi n'entrerais-je point dans ce coupe-gorge sous prétexte d'y dîner ? Une fois dans la place, je parviendrai bien à me renseigner...

Je me levai donc et entrai.

Dans une salle basse où les pieds enfonçaient dans la crasse du parquet, plusieurs consommateurs lampaient déjà et je ne sais quelles affreuses mixtures, sous la clarté vacillante d'un quinquet. Je pris mon air le plus avantageux et commandai :

— Waiter... (garçon) un gin... et du bon !

Les figures des buveurs se levèrent pour regarder ce client au verbe si décidé.

— Vous venez ici pour la première fois, me dit un grand garçon hâve; alors, vous allez nous régaler.

— C'est l'usage, ajouta un gros homme chauve qui fumait une courte pipe de merisier.

— Certainly, fis-je... Du bon pour tout le monde.

Le patron s'avança.

Il ressemblait plutôt à un garde-chiourme qu'à

un honnête commerçant soucieux de bien traiter sa clientèle.

— Alors, c'est du gin ? fit-il.

— Prenez l'avis de ces gentlemen, répondis-je, en arrondissant le bras et en pinçant les lèvres.

Ma plaisanterie parut de haut goût. Ces messieurs rirent aux éclats en frappant du poing sur la table. J'étais admis à l'unanimité dans leur honorable compagnie.

On nous servit du gin qui était détestable, mais que les consommateurs trouvèrent exquis.

— Vous n'êtes pas d'ici, sans doute ? me demanda le grand garçon hâve.

— Non, fis-je. Je viens de Southampton.

— Ah ! et vous désirez sans doute travailler sur le port ?

J'eus un geste évasif et indifférent.

— Oui, reprit mon interlocuteur, le genre de travail importe peu, pourvu que l'on mange.

J'allais goûter la haute portée morale de cette répartie quand il se fit un mouvement.

Je me retournai et, tout aussitôt, j'eus un éblouissement. Mon complet, mon affreux complet « moutarde » resplendissait devant mes yeux dans toute son horreur !

En même temps, les voix des consommateurs me fixaient sur l'identité de celui qui le portait et précisaient mes souvenirs.

— Tramp !... Tramp !...

— C'est à Scotland-Yard qu'on vous a donné cet habit-là ?

L'interpellé se contentait de hocher la tête tout en lissant avec ses mains sales sa barbe de patriarche.

— Allons, Tramp, fis-je d'un ton familier, asseyez-vous-là... C'est moi qui régale.

Tramp me dévisagea.

— Vous n'êtes pas d'ici, vous, murmura-t-il, sans cela vous sauriez que je ne bois jamais d'alcool... Enfin, c'est égal, je vous remercie tout de même.

— Prenez ce que vous voudrez, alors.

— Aujourd'hui, je vais dîner, répondit sentencieusement le vagabond.

Décidément, ce Tramp était un type sympathique et son complet qui avait été le mien m'attirait vers lui de façon singulière. Mon costume était trop juste pour son torse et je remarquai que les emmanchures avaient craqué. Quant au gilet, il baillait largement sur une poitrine veuve de chemise.

— Alors, vous mangez, aujourd'hui, père Tramp ?... interrogea quelqu'un.

— Oui... ce soir, je dîne, répondit le vagabond, en mettant quelque orgueil dans une affirmation aussi peu commune.

Il s'approcha du patron qui, derrière son comptoir, lavait hâtivement ses verres dans un seau d'eau trouble. Tramp passait au rang de client sérieux. On lui désigna l'entrée d'un retrait séparé de la salle par une cloison basse.

Je jetai un shilling sur la table, puis, quant le plus gracieusement du monde, je me dirigeai, à mon tour, vers la petite salle où Tramp venait de disparaître.

Je crus bien m'apercevoir, en quittant la grande salle de l'hôtel, que des regards d'envie me suivaient.

Ceux qui restaient devant leurs verres vides ne dinaient pas, ce soir-là !...

Tramp dinait, lui, et je le rejoignis en manifestant les mêmes intentions.

Je pris donc place en face de mon homme, devant une table boiteuse recouverte d'une toile cirée gluante.

Nous étions seuls.

— Vous savez, me dit Tramp, chacun son écot... Nous n'avons, ni vous ni moi, les moyens de faire les généreux... Un jour, on a quelques pence en poche, le lendemain on n'a plus rien... La fortune est inconstante... il ne faut pas trop jouer avec elle.

Je regardai avec quelque étonnement mon singulier commensal. Décidément, ce Tramp m'intéressait de plus en plus.

On nous apporta sur deux assiettes ébréchées un répugnant salmis de viandes noyées dans une sauce équivoque. Puis, on nous donna des couverts d'étain, en exigeant d'abord que nous versions un acompte.

Je demandai une pinte de stout, mon compagnon en fit autant.

Il coupait méthodiquement son pain en moulottes qu'il trempait d'un geste lent dans la sauce. Ses narines se dilataient... il aspirait avec une volupté mal dissimulée la vapeur écœurante qui montait de son assiette.

Pour moi, je ne pouvais me décider à tremper mes lèvres dans ce brouet noir qui eût dégouté un Spartiate.

XIV

Lorsque j'avais séduit Edith Stephens, j'avais sans doute envisagé bien des éventualités, mais jamais je ne me serais imaginé que ce caprice passionnel dût me conduire un jour jusqu'à engérer pareille nourriture dans une taverne de Whitechapel.

Tramp, qui ne s'embarassait pas de si futiles contingences, savourait avec délices les viandes gélatineuses qu'on nous avait servies.

Il se versa un verre de stout, l'avalait lentement et fit bruyamment claquer sa langue.

### Grande Salle du Cercle Ouvrier

MAISON DU PEUPLE

### Concert de Musique classique

donné par l'Orchestre POLO 8561

Mercredi 23 septembre 1925

#### PROGRAMME :

1. Danse Macabre..... SAINT-SAENS
  2. Symphonie inachevée..... SCHUBERT
  3. Réverie du soir..... SAINT-SAENS
  4. a) XII<sup>e</sup> Sonate..... PAGANINI
  - b) Le Canari (solo de violon: M. Bozzoni)..... POLIARIN
- ENTRACTE
5. Tannhäuser (fantaisie)..... WAGNER
  6. Adagio de la sonate pathétique..... BEETHOVEN
  7. Danse exotique..... MASCAgni
  8. a) Der Brantrauf..... GRIEG
  - b) Danse arabe..... GRIEG

Entrée libre - Pas d'augmentation sur les consommations



### Technicum du Locle

### Mise au concours

Un poste de professeur est mis au concours pour les branches suivantes: mécanique industrielle, technologie, dessin technique, géométrie et trigonométrie (éventuellement physique).

Le traitement initial est de fr. 3,400.— pour 30 heures de leçons par semaine.

L'entrée en fonctions aura lieu au commencement de mai 1926 ou à époque à convenir.

A capacités égales, la préférence sera accordée à un ingénieur mécanicien ou électricien.

La mise au concours a lieu jusqu'au 8 octobre prochain.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Administrateur du Technicum. 8214



### Commune du Locle

### Commission des jardins

### Exposition maraîchère et des produits du sol

les 3 et 4 octobre 1925, à la Halle de gymnastique

Les cultivateurs de jardins, sis sur le territoire de la Commune du Locle, désireux d'exposer les produits de leurs cultures, sont invités à s'inscrire jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1925, à 18 heures, auprès de M. Marcel Sandoz, secrétaire des Travaux publics, Hôtel-de-Ville, guichet n° 21, qui fournira tous renseignements utiles. — Finance d'inscription: fr. 0.50 par exposant. 8499

La Commission.

### Dansements - Hygiène

Bandes - Bandages - Ceintures  
Serviettes à brûler et à laver  
Protège-linge - Caleçon périodique

### „SANIS“

Layette imperméable pour bébés  
Eau de Cologne pour le bain, le lit. 4.50

### LOUIS RUCHON

Numa-Droz 92 — Téléphone 310

Voyez notre stand 34 au prochain comptoir 8475

### SALLE de la CROIX-BLEUE

Mercredi 23 septembre 1925

de 13 à 22 heures

### Vente Annuelle

en faveur de

### L'Office Social

Comptoirs riches et variés

Buffet Attractions Soupers  
Orchestre - Jeux - Cinématographe

### L. MAIRE-BACHMANN

Téléphone 13.66 NEUCHÂTEL Téléphone 13.66

TISSUS en tous genres - VELOURS - SOIERIES

ARTICLES POUR TROUSSEAUX 4343

Recommande à la classe laborieuse ses marchandises pratiques et solides à prix très modérés. Env. franco d'échantillons sur demande

### LUSTRES LAMPES

ET électriques

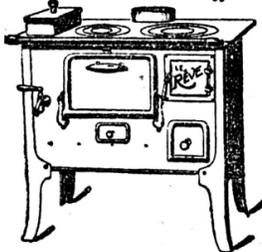
Nouveautés Nouveautés

au 8522

### PANIER FLEURI

Le plus grand choix  
Prix les plus bas

### „Le Rêve..“



Potagers tous genres.  
Mises en ménage complètes. Fers, outillages  
Quincallerie 8466

### SANDOZ Frères

LE LOCLE  
Succ. de H. Sandoz-Roulet

### LE LOCLE

Mme Vve Ch. Nicolet-Rauss

Salon de Coiffure p<sup>e</sup> Dames

Tourelles 29 Tél. 5.24

Lavage - Shampoings

Massages, etc. 8418

Pédicure - Manucure

Se recommande vivement.

Mme Failet, LE LOCLE

(Hôtel des Postes)

Grand choix de BAS, soie et

fil d'Ecosse

CHAUSSETTES fantaisie,

pour messieurs et enfants

7397 Se recommande.

## Prenez du Henco

Si l'eau que vous utilisez est dure, c.-à-d., calcaire, si la lessive mousse difficilement, si vous avez déjà remarqué dans votre lingerie des taches de chaux d'apparence grisâtre, ne lavez alors jamais sans ajouter à la lessive du Henco, la Soude à blanchir de Henkel. Henco lie la chaux confusée dans l'eau, rend l'eau douce comme l'eau de pluie et abrège le lavage. Henkel & Cie. S. A., Bale

P100011 8554

Grand choix de  
**FOURNEAUX portatifs**  
en catelles  
Marchandise de 1<sup>re</sup> qualité  
chez 8542

Eugène Préhändler-Franel  
Appareils de chauffage

Téléphone Commerce 11

1.03 Les Pignons

**LE LOCLE**

Atelier: Eroges 22

**Bière de la Comète S. A.**  
Charles LEPPERT 3188  
Limonades - Syphons - Arkina  
**LE LOCLE - Tél. 2.12**

**Commerçant**

voyageant à son compte pour la bonneterie, désireux s'adjoindre jolie collection de lingerie, tissus, confections, trousseaux. Faire offres par écrit au bureau de La Sentinelle, sous n° 8189.

## Anciens Magasins du Juventuti

POUR MESSIEURS  
reçu une nouvelle série de

### Complets à Fr. 69.-

POUR DAMES 8437  
reçu Nouveautés d'hiver pour

### Robes - Costumes - Manteaux

### Apprenti serrurier

robuste et actif est demandé tout de suite pour Neuchâtel. — S'adresser à la serrurerie H. Gaffe, rue du Pont 2, La Chaux-de-Fonds. 8549

A vendre du

### Lard de cou

bien fumé et sec, à fr. 3.— le kg., livré par 4 kg. contre remb.

Charcuterie Alfr. Gerber

Langnau (Berne) 8555

### Raisin de table

tessinois, noir, doux, 10 kg., fr. 5.— S'adr. Guis. Pedrioni, Gorduno. P108130 8559

### Mères fraîches

5 kg., fr. 5.—; 10 kg., fr. 8.— Noix fraîches, 5 kg., fr. 4.—, 10 kg., fr. 8.— Port dû. — S'adresser Volpi Stefano, Brissago. P108450 8562

### A vendre

faute d'emploi, des couvertures de laine usagées, à prix avantageux. Pour tous renseignements, s'adresser au Poste central de police, Hôtel-de-Ville. 8565

### Café Bel-Air

LE PLAN S. Neuchâtel

Belle salle pour sociétés, banquets, noces, clubs. Quiller couvert, chauffable. Grande terrasse avec vue incomparable. Tél. 2.56. Se recom<sup>nd</sup>, J. Kaufmann.

### Guérison complète du GOITRE et des GLANDES

par notre friction anti-goitreuse „Le Strumman“. Seul remède efficace et garanti inoffensif. — Nombres attestations. — Flacon fr. 5.—; 1/2 flacon fr. 3.—. Prompte expédition p<sup>r</sup> la Pharmacie du Jura, Bienne. 5505

### Etat civil de Neuchâtel

**Promesses de mariage.** — 17. Petitpierre, Max-Edouard, avocat et notaire, et Wavre, Denise, à Neuchâtel. — Borel, Jules-Alexandre, divorcé de Louis-Rosa Pfister, fabricant, et Graf, Bertha, à Berne. — 18. Matthey, Jonais, Maurice, jardinier, à Colombier, et Conrad, Adeline-Sophie, cuisinière, à Neuchâtel.

**Mariage célébré.** — Loup, Charles-Alfred, employé de banque, et Berthe-Emma, née Dubois, tailleur, à Neuchâtel.

**Naissances.** — 14. Anna, à Antonio Conte, maçon, et à Domitilla, née Fusinato, à Bôle. — 15. Emile-Frédéric, à Emile Laubscher, décédé, et à Emma-Mina, née Prince, à Cormondrèche. — Jeannette-Lison, à Louis-Hermann Hæfliger, négociant, et à Marguerite-Blanche-Mathilde, née Sandoz, à Neuchâtel. — 16. Maurice-Charles, à Maurice-Edouard Perdrisat, caviste, et à Jeanne-Yvonne, née Miché, à Auvornier. — Bartolomé-Antonio, à Bartolomé Planas, maître cordonnier, et à Jeanne-Ida, née Chablot, à Neuchâtel. — 17. Arthur-Lucien, à Adam-Arthur Hofmann, typographe, et à Lucie-Madeleine, née Jelmi. — Eugénie-Marguerite, à Jules-Emile Spahr, marchand, et à Alice-Marguerite, née Pulver, à Villars-le-Grand.

**Décès.** — 16. Cachelin, Wilhelm-Tell, horloger, né le 8 mars 1881, époux de Rosalie, née Galland, au Locle. — 17. Evard, Humbert-Aleide, acheteur, né le 24 août 1884, époux de Marie-Frieda, née Fleury, à Neuchâtel.

### Etat civil du Locle du 22 septembre 1925

**Naissances.** — Droz-dit-Busset, Germaine, fille de Fritz-Auguste, agent de police, et de Cécile née Wenger, Neuchâteloise. — Costet, Henriette-Renée, fille de Marcel, mécanicien, et de Louise-Henriette née Jeanrenaud, Neuchâteloise.

**Décès.** — 3171. Tissot-Daguet-Brust née Kleimann, Maria-Anna-Catherine-Josepha, veuve de Louis-Albert, née le 22 août 1845, Neuchâteloise. — Wyss, Paul-François-Louis-Clovis, agriculteur, né le 23 janvier 1850, Soleurois.

**Promesses de mariage.** — Corminboeuf, Victor-Cyprien, Fribourgeois, et Turban, Marthe-Aliette, Bernoise, les deux horlogers aux assortiments. — Bohnenblust, Werner, assistant pharmacien, Argovien, au Locle, et Reinhold, Martha-Maria, sans profession, originaire de Saxe, domiciliée à Zurich.

### Etat civil de La Chaux-de-Fonds du 22 septembre 1925

**Naissance.** — Klopfenstein, Roger, fils de Jean-Walther, faiseur de ressorts, et de Marguerite-Berthe née Robert-Tissot, Bernois.

**Promesses de mariage.** — Droz, Ariste-Robert, manœuvre, Neuchâtelois, et Olivier, Marguerite-Berthe, sans profession, Vaudoise. — Baumann, Ferdinand-Paul-Emile, horloger, Argovien, et Bergeon, Julie-Cécile, steno-dactylo, Française. — Houriet, Paul-Emile, horloger, Bernois, et Rohrer, Lisette-Frieda, ménagère, Neuchâteloise.

**Décès.** — Incinération: Hool née Droz, Emma, veuve de Arnold, Argovienne, née le 15 juillet 1843. — Incinération: Opplinger, Niklaus, époux de Elisabeth née Weber, Bernois et Neuchâtelois, né le 31 août 1847. — Incinération: Robert, Paul-Emile, époux de Augusta née Parel, Neuchâtelois, né le 31 mars 1866.

### Où se meubler?

Les bas prix ne sont pas du tout une preuve des bonnes conditions d'un achat. Il vous faut des meubles solides et de bon goût. Pour avoir ces meubles modernes ou de style aux meilleures conditions, adressez-vous directement au 8485

### Magasin Continental

Fabrique de literie et meubles rembourrés

2. Rue Neuve, 2 - La Chaux-de-Fonds

Décalqueuse sur cadrans métalliques à disposition. — Ecrire sous chiffre 8545 au bureau de La Sentinelle. 8545

Lessives. J'entreprendrais encore quelques lessives ou nettoyages de bureaux. — S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Matthey, Fritz-Courvoisier 58. 8433

Dame seule, cherche à louer petit logement ou chambre non meublée. — S'adr. au bureau de La Sentinelle. 8552

Fiancés cherchent à louer tout de suite ou pour époque à convenir un logement de 2 à 3 chambres, situé à l'ouest de la ville. — Faire offres sous chiffre E. 8553 M., au bureau de La Sentinelle. 8553

Layette à vendre, avec outillage complet, pour horloger; ainsi qu'une pharmacie. — S'adresser rue du Parc 88, 1<sup>er</sup> étage, à gauche. 8436

A vendre tout de suite, table ovale, bois dur, pied ouvragé; deux bois de lit dont 1 bois dur, avec sommier. Bas prix. — S'adr. chez M. Boillat, rue de la Paix 79. 8468

A vendre un fer à repasser électrique, 110 volts, complet; un grand séchoir et un lutrin. — S'adr. rue de la Paix 75, 3<sup>me</sup> ét., à droite. 8452

A vendre d'occasion un joli costume bernois pour fillette de trois ans. — S'adresser rue des Granges 6, au pigeon. 8454

Baraque. A vendre une baraque à l'état de neuf pour 250 fr. — S'adresser à Louis Perret, Numa-Droz 175. 8513

A vendre bien conservé, un porte-manteau grand modèle fr. 75.—; une grande planche à repasser fr. 10.—; un couteau pour la tourbe fr. 10.—; un manteau caracul noir fr. 18.—. — S'adresser Numa-Droz 36, au 2<sup>me</sup> étage. 8162

Couturière se recommande pour réparations, transformations et repassage d'habits d'hommes et enfants. Prix modérés. — S'adr. Premier-Mars 6, au 1<sup>er</sup> étage. 5114

A vendre faute d'emploi, un bon potager, brûlant tous combustibles. — S'adr. Chemin des Post. 25 (Succès). 8413

A vendre machine à coudre tailleur. Bas prix. Chez Madame Lemrich-Beck, Fleurs 20, 3<sup>me</sup> étage. 8375

A vendre avantageusement: lit de fer avec literie, commode, canapé, tables, chaises, lampes électriques, bouteilles, 1 grand feuillet, etc. — S'adresser Rue P.-H.-Matthey 23, au 2<sup>me</sup> étage, à gauche. 8366

A vendre faute d'emploi, un bois de lit noyer et pailasse à ressorts, usagés mais en bon état, bas prix. — S'adr. Eplatures-J. 3, plain-pied. 8307

A vendre un beau lavabo Louis XV, noyer frisé, avec marbre et glace biseauté, cristal. — S'adresser F. Scherler, ébénisterie, Bellevue 19. 8336

Grande baisse. Façon de pantalons d'enfants depuis fr. 2.50. Façon de pantalons d'hommes depuis fr. 6.—. — M<sup>me</sup> Lemrich-Beck, Fleurs 20, 3<sup>me</sup> étage. 8376

Les membres du Vélo-Club „Jurassien“ sont avisés du décès de

Madame V<sup>ve</sup> Louisa BERGER née SAUSER  
belle-mère de M. Emile Dubied, membre actif de la Société. 8556 Le Comité.

### LE LOCLE

Madame R. Cachelin-Galland et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans leur grand deuil, particulièrement la Direction et le personnel de la Taverne Watch Co, les employées de la fabrique G. Perrenoud, et les sociétés ouvrières; ils leur en garderont à tous un souvenir reconnaissant.

Le Locle, le 22 septembre 1925. 8557

Madame et Monsieur Otto Graf-Kollros, leurs enfants et petits-enfants, à Kilchberg et à La Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame Paul Kollros et leurs enfants, à Bienne;

Monsieur et Madame Louis Kollros et leurs enfants, à Zurich;

Madame Hans Kollros et ses enfants;

Monsieur et Madame Georges Kühling et leurs enfants, à Bale;

ainsi que Madame veuve Stauffer, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances, du décès de leur cher père, grand-père et arrière-grand-père,

### Monsieur Paul KOLLROS

que Dieu a rappelé à Lui, mardi 22 septembre, à 13 h., dans sa 80<sup>me</sup> année, après une pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 22 septembre 1925.

L'incinération aura lieu SANS SUITE, vendredi 25 courant, à 11 heures. Départ à 10 1/2 heures.

Domicile mortuaire: Rue de la Serre 11.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 8563

### Priez pour elle!

Monsieur Georges Wuilleumier et ses enfants, Georges et Bluette, à New-York (Amérique); Monsieur et Madame Alfred Mathey, leurs enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds, Bienne, Büren, Montreux et Beaune (France), ont la tristesse de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

### Madame Bluette WUILLEUMIER née MATHEY

leur chère et regrettée épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine et parente, survenue à New-York, dans sa 27<sup>me</sup> année. 8560

CHAPEAUX DE DEUIL Cousins mortuaires AU PRINTEMPS  
Cripes et Grandines

## Les faits du jour

### La course aux armements.

Nous ne nous gênons pas de critiquer, comme c'est non seulement le droit, mais le devoir de la presse, quand il se fait à Genève de mauvais travail. Les jours se suivent... Un important, un excellent débat s'est produit hier à la Société des Nations, à propos de la conférence économique proposée par le financier Loucheur. Les diverses délégations étrangères, y compris la britannique, se sont ralliées, finalement au projet français. Le délégué ouvrier Jouhaux a montré, avec la force et l'éloquence qui lui sont habituelles, comment il sera impossible, lorsqu'on abordera les grands problèmes économiques, de ne pas s'arrêter à celui de la main-d'œuvre, qui a une si grande importance, et comment la classe ouvrière a le plus urgent besoin de sécurité.

M. Loucheur, le grand manieur d'affaires du Nord, et qui est placé pour savoir de quoi il parle, est ensuite venu défendre ses conceptions personnelles. Conceptions capitalistes, mais d'un capitaliste qui voit clair et qui n'imite pas l'autruche en face des périls de l'avenir. Il ne pense pas que le vicomte Cecil ait couvert de fleurs le projet de conférence économique pour le mieux enterrer. A la prudence il faut savoir allier l'audace. Une enquête préliminaire est superflue, car la documentation réunie par le bureau international du Travail est largement suffisante. Puis, M. Loucheur aborde le fond du problème. Le délégué de la France indique comment nous souffrons en ce moment non seulement des méfaits de la guerre, mais aussi du défaut d'organisation économique d'avant-guerre; c'est ce manque d'organisation de la production qui a amené la guerre de 1914 et qui amènerait demain une nouvelle guerre si l'on n'y prenait point garde.

M. Loucheur est anti-étatiste, mais il reconnaît que, de temps à autre, il faut que les Etats interviennent pour mettre un frein à l'excès de l'individualisme. Exemples à l'appui, il signale que l'année dernière, les 10 millions de tonnes que la France a dû importer pour compléter sa propre production qui est de 80 millions de tonnes ont fixé le prix de toute la production. De tels abus ne doivent plus se produire.

Parlant de la crise économique qui a sévi dans quelques pays, suivant immédiatement la stabilisation monétaire, M. Loucheur exprime sa conviction que cette crise aurait pu être évitée, de même qu'elle devra pouvoir être épargnée aux pays qui, bientôt, auront aussi à assainir leur monnaie. Puis, c'est à propos des tarifs douaniers, un parallèle saisissant entre « la course aux hauts tarifs douaniers à laquelle nous assistons et la course aux armements d'avant 1914.

Les peuples entendent la cloche qui tinte à Genève. Elle jette l'alarme contre la guerre. Elle appelle les vivants vers la paix. Nous ne sommes point surpris si les réactions militaristes cherchent à la faire taire. Mais elle ne se taira point.

R. G.

### L'affaire de Mossoul

LONDRES, 22. — Havas. — La « Westminster Gazette » propose que l'on fasse admettre la Turquie dans la Société des Nations. On lui demanderait alors de respecter la Mésopotamie en échange des frontières proposées à son avantage.

ANGORA, 23. — Havas. — L'organe officieux « Hakimiet Millie », commentant l'attitude de l'Angleterre dans la question de Mossoul, déclare que « les hommes d'Etat anglais ne connaissent pas la Turquie, malgré de multiples expériences ». Il a joute « que le monde a la conception d'un Etat ottoman imprévoyant et inerte. Or, il existe maintenant une nouvelle Turquie alerte et consciencieuse, prête à défendre ses moindres droits au risque des plus lourds sacrifices. Mais l'opinion anglaise, toujours induite en erreur, et les hommes d'Etat anglais confondent les Turcs avec les autres peuples de l'Orient et la carte de la Turquie avec celle de l'Afrique. »

Nous conservons notre entière indépendance. Nous ne pouvons pas aller devant le Tribunal de La Haye, toute décision tendant à annuler nos droits qui sont sacrés étant dès maintenant nulle et non avenue.

### Une hécatombe en Syrie

BEYROUTH, 22. — Havas. — Voici les renseignements complémentaires sur les dernières opérations en Syrie. Les Druses ont lancé une violente attaque contre la ville de Messifrey, au sud de Soueïda, dans le but de s'emparer des dépôts de chameaux et de mulets. Un combat acharné s'est déroulé dans les rues. Les rebelles ont subi un rude échec. Ils ont perdu 500 tués et autant de blessés et abandonné 5 bannières. Le bataillon qui combattait à Messifrey a perdu un officier et une cinquantaine de blessés. Le même jour, Soueïda a été attaquée au sud par les Druses. L'assaut a été repoussé, un soldat français a été tué.

BEYROUTH, 23. — Havas. — Lors de l'évacuation de la petite bourgade de Messifrey, les Druses ont perdu plus de 500 hommes. Les Français ont eu 40 tués et 80 blessés, la plupart légèrement.

PARIS 23. — Havas. — La « Chicago Tribune » publie une dépêche de Ghazala suivant laquelle le sultan Atrasch aurait lancé un ordre de mobilisation de tous les Druses de 16 à 60 ans.

### Un emprunt belge

BRUXELLES, 23. — Havas. — « L'Etoile belge » a interviewé le ministre des finances sur la situation financière du pays, qui a déclaré notamment : Nous ne ferons pas d'emprunts en 1926 pour couvrir des dépenses nouvelles. Nous ferons un emprunt monétaire à l'étranger et il devra servir à consolider le franc, à faire les remboursements à la banque nationale de façon à donner à celle-ci une forte encaisse et à consolider la dette flottante. Le ministre a dit qu'il ne serait pas obligé de créer de nouveaux impôts.

## INFORMATIONS

### M. Malvy ministre ?

## A Genève, M. Loucheur dénonce la nouvelle course aux armements

### Sanglante révolte dans une prison

#### Dans le cabinet Painlevé

PARIS, 23. — Sp. — Le bruit court d'un prochain remaniement du cabinet Painlevé. M. Steg, chain remaniement du cabinet Painlevé. M. Steg remplacerait M. Violette, gouverneur d'Algérie. M. Schrameck passerait à la Justice et le portefeuille de l'Intérieur serait offert à MM. Chaumet ou Malvy ?

#### La conférence de Locarno

PARIS, 23. — Havas. — D'après le « Matin », il est probable que la conférence sur la sécurité se réunira à Locarno le 5 octobre.

#### Sanglante révolte dans une prison

VARSOVIE, 22. — Wolff. — Une révolte s'est produite dans une prison dans les environs de Kielce. Douze prisonniers se jetèrent sur deux surveillants, les désarmèrent, puis se rendirent dans les bureaux où ils s'emparèrent d'autres armes. La police, appelée sur-le-champ, réussit à maîtriser les révoltés. Sept prisonniers furent tués, deux policiers et 11 prisonniers furent blessés.

LONDRES, 23. — Havas. — Une dépêche de Varsovie aux journaux donne les détails suivants sur la rébellion qui s'est produite à la prison de Kielce. Un des gardiens de la prison polonaise de Kielce ayant été frappé violemment par 2 ou 3 prisonniers, ces derniers, saisissant les clés de leur victime, libèrent 400 détenus, qui, à leur tour, s'emparèrent des armes du magasin de la prison et livrèrent bataille aux autres gardiens accourus sur ces entrefaites. 20 prisonniers furent tués et deux blessés. Les prisonniers qui s'étaient évadés furent ramenés par la troupe qui en a tué 5 et blessé 11 au cours d'une échauffourée.

#### Doriot serait au Maroc

PARIS, 23. — Havas. — On mande de Fez aux journaux : Dans les milieux bien informés, on assure que M. Doriot, député communiste, aurait réussi à passer la frontière algéro-marocaine. La sûreté marocaine ferait rechercher M. Doriot qui fait l'objet d'un arrêté d'expulsion pris par le sultan.

MADRID, 22. — Havas. — Les troupes espagnoles ont occupé à coups de fusils l'îlot de Velez Gomera. Selon l'« A. B. C. », l'avance des colonnes débarquées à Cebadilla doit commencer aujourd'hui. Depuis hier, les préparations d'artillerie ont commencé.

#### Le Pacte balkanique

LONDRES, 23. — Havas. — On mande de Constantinople aux journaux que le gouvernement d'Angora aurait consenti à ce qu'une conférence ait lieu à Constantinople pour discuter un pacte de sécurité et d'arbitrage balkanique.

#### Un instituteur molesté

PARIS, 23. — Havas. — Une dépêche de Metz au « Journal » signale qu'un instituteur de la Sarre, le Dr Zell, qui après avoir été condamné à 2 mois de prison pour avoir manifesté des sentiments francophiles s'était réfugié en Lorraine, a été grièvement blessé dans une rue par une bande de pangermanistes qui avait passé la frontière. Les agresseurs ont pu regagner le territoire allemand sans être inquiétés.

#### Bonnes récoltes

REVAL, 23. — Suivant des statistiques officielles, on s'attend en Esthonie à ce que la récolte des céréales soit de 10 à 20 % meilleure que l'année passée.

#### Si Jules Verne revenait...

BERLIN, 23. — Wolff. — La « Berliner Tageblatt » apprend que l'Aero-Lloyd allemand a décidé de rendre l'année prochaine, au Japon, par la voie des airs, la visite faite par les aviateurs japonais. Ce vol sera en outre un essai pour un trafic aérien régulier Berlin-Moscou-Pékin-Tokio. On espère que le trajet, long de 10,000 km., pour lequel 20 places d'atterrissage seraient installées, pourra être exécuté en cinq jours.

ROME, 23. — Ag. — Les trois appareils qui accomplissent le raid de l'Europe orientale sont arrivés mardi à Belgrade, à 14 h. 10, venant de Budapest. Les aviateurs, qui ont parcouru le trajet en 100 minutes, ont dû lutter contre un vent très violent.

#### Le typhus

HANOVRE, 23. — Wolff. — Plusieurs cas de typhus sont signalés à Hanovre.

#### Un auto-camion dans un ravin

BELGRADE, 22. — Un auto-camion occupé par 20 personnes est tombé dans un ravin écrasant tous les occupants.

#### Le projet d'un ingénieur suisse

LONDRES, 23. — Pour remplacer le tunnel sous la Manche, un ingénieur suisse aurait soumis à Londres un projet destiné à relier la France et l'Angleterre par deux jetées parallèles allant de Dean à Calais. Chaque jetée aurait une double ligne de chemin de fer et une chaussée pour les autos. Le projet qui supprimerait le canal sous la Manche coûterait 76 millions de livres sterling.

#### Empoisonnés par de la crème avariée

MILAN, 23. — A Sionza, six membres d'une famille ont été empoisonnés par de la crème faite avec des œufs de cane. Deux des malades viennent de succomber après d'atroces souffrances. Les quatre autres sont dans un état grave.

## CONFÉDÉRATION

### L'éclipse de 1926

L'institut astronomique de l'université de Berne, donnant suite à l'invitation qui lui a été faite de participer à l'observation de l'éclipse solaire totale le 14 janvier 1926, à Sumatra, a décidé de déléguer comme collaborateur aux observations et aux travaux, le Dr H. Mollet, assistant à l'institut astronomique. L'expédition partira le 7 octobre de Gènes pour Benkulen, capitale de Sumatra.

### Les purs épurent !

Une séance du Comité central du parti communiste suisse, réuni à Zurich, a été consacrée à l'élaboration définitive des listes de candidats pour les élections au Conseil national. Toutes les propositions des partis cantonaux furent approuvées à l'exception de celles de Zurich. Après une longue discussion la proposition de la section de Bâle et de la Centrale a été adoptée par 23 voix contre 5. Cette proposition demande de rayer la candidature du Dr Hitz, conseiller national actuel, parce qu'il s'est montré trop passif dans l'exercice de son mandat et surtout parce que dans la question des assurances sociales, il a pris une attitude contraire aux décisions du parti.

### Un chauffeur en cour d'assises

Devant la cour d'assises de Cevio a comparu le chauffeur Hans Schibli, domicilié à Bach, canton de Schwytz, qui est accusé d'avoir renversé en conduisant un camion militaire à un passage à niveau un wagon de marchandises du chemin de fer de la Vallemaggia. Cet accident avait coûté la vie à quatre cheminots. Schibli est accusé d'avoir marché à une allure exagérée et de n'avoir pas donné les signaux réglementaires, ce qui est considéré comme causes de l'accident. L'accusé a été entendu, puis quelques témoins. L'expert, ingénieur Zoppi, déclara que, d'après lui, la plus grande faute incombait au personnel du chemin de fer et que Schibli ne pouvait pas être rendu responsable. Cette déclaration fit une grande impression. On entendit ensuite le colonel Amberger, chef du service des camions de l'armée, le lieutenant-colonel Meyer et le major Schädeli qui déclarèrent que Schibli est un excellent chauffeur.

On entend ensuite l'ingénieur Maosira, du chemin de fer de Vallemaggia, qui parle du bon fonctionnement de l'organisation de ce chemin de fer. Mercredi matin, le procureur prononcera son réquisitoire, puis les représentants de la partie civile et le défenseur de Schibli seront entendus. Le jugement sera rendu vendredi. (Resp.)

### Un acquittement

Le tribunal cantonal de Lucerne a confirmé le jugement du tribunal criminel libérant Joseph Wermelinger de Nebikon, accusé d'avoir assassiné en 1923 M. Schürmann, guérisseur, mais le tribunal a refusé d'accorder à M. Wermelinger les demandes d'indemnités présentées.

### Projeté sous un tramway

A Genève, M. Fernand Hyvert, 24 ans, électricien, descendait la Corratierie, derrière un tramway qu'il voulait dépasser à gauche. Mais il se trouva soudain devant une autre voiture de tramway. Le choc fut très violent. M. Hyvert, projeté sur la chaussée, fut relevé par des passants. Il avait une jambe presque sectionnée, ce qui a nécessité son transport d'urgence à l'hôpital.

### Les avatars d'un taxi

A Genève, un taxi conduit par M. Auguste Georges, 21 ans, circulait sur la route du Grand-Lancy à Plans-les-Ouates, lorsque la voiture heurta un tas de pierres, dépourvu d'éclairage. Le taxi fut projeté à 15 mètres de la route dans un champ où il se renversa. Son conducteur, pris sous la carrosserie, a eu la poitrine enfoncée. On l'a relevé sans connaissance et on le transporta à l'hôpital.

### Une corrida à Lausanne

Hier soir, vers 20 h. 30, des apprentis bouchers prenaient livraison de bétail arrivé de chemin de fer sur le quai spécial de déchargement des C. F. F., à Lausanne. Une vache s'échappa soudain. Elle arriva sous le pont de l'avenue d'Ouchy, à proximité d'un grand garage. Après avoir exécuté des cabrioles du plus bel effet, elle se plaça au milieu de la route, menaçante. La circulation est intense à cet endroit. Plusieurs voitures durent stopper. Un garçon boucher arriva peu après, les bras en l'air, criant à tue-tête : « Arrêtez la vache, s. v. p. ! »

La bête, tout à coup, se calma et, comme si elle avait été à l'écurie, se plaça la tête contre un des murs du pont. La circulation reprit. Un courageux jeune homme d'origine brésilienne s'approcha prudemment de la bête et tenta de la capturer. Il faillit être victime de son courage, car le ruminant, à cet instant, lança — dans le vide heureusement — une terrible ruade. A bonne distance, la foule accourue encourageait, les efforts de ce torréador d'occasion. Une nouvelle auto arriva, tous phares allumés, sur ces entrefaites, et déchaina la colère de la bête qui, absolument affolée, gravit l'avenue de Rosemont en des bonds désordonnés. Une chute calma soudain son humeur belliqueuse, et, solidement garrottée, l'irascible quadrupède put enfin être conduit à son lieu d'attache.

## LE FATAL REVOLVER

### Un garçonnet de huit ans tue son frère

Lundi, à Berne, le petit Robert Oester, né en 1917, et Werner Oester, né en 1916, trouvèrent dans une armoire ouverte, le revolver chargé de six balles appartenant à un frère aîné. En jouant avec l'arme, le plus petit des garçons atteignit son frère à la tête en tirant à deux pas. La victime, transportée à l'hôpital de l'Isle, a succombé hier à ses blessures.

### Il l'échappe belle !

Un jeune homme, nommé Hans Schmid, faisait une promenade en bateau sur le lac de Lugano. En rentrant au port, son embarcation chavira et le malheureux disparut dans les flots. Les policiers qui se trouvaient au bord du lac se portèrent immédiatement à son secours et réussirent à le ramener à bord sain et sauf. (Resp.)

## Aux Chambres fédérales

### Conseil national

Ce matin, M. Hoppeler (Zurich), dépose une interpellation sur la révision de la législation de l'alcool. La Chambre reprend le rapport de gestion du Département des postes et chemins de fer. M. Raschein (Grisons), demande au Conseil fédéral quelle attitude il prendra à l'égard du projet du chemin de fer de Splügen. M. Fazan (Vaud), demande pourquoi les C. F. F. achètent des traverses à l'étranger. M. Wulliamod (Vaud), désire une réduction du prix du transport du bétail. M. Haab, chef du département, déclare qu'il ne peut faire aucune réponse positive à la question de M. Raschein.

### L'affaire Bornand

La réponse du conseiller fédéral M. Scheurer à la demande du Conseil d'Etat vaudois concernant les attaques dirigées contre le colonel commandant de corps Bornand, publiées par les journaux, mardi matin, a clos l'incident au point de vue administratif. Le parti socialiste a l'intention de soulever la question devant le Conseil national sous forme d'une interpellation qui serait déposée par Nicole dans la séance de mercredi matin. Une décision du groupe doit cependant intervenir encore d'ici là, écrit la « Tribune ».

### Conseil des Etats

#### La loi sur les automobiles

Sous la conduite de M. Bolli (Schaffouse), la Chambre aborde la discussion des divergences avec le Conseil national au sujet de la loi sur la circulation des automobiles.

La plupart de ces divergences portent sur des questions d'ordre rédactionnel; elles sont liquidées sans débat par adhésion au National.

Conformément à la décision du National, la commission propose de supprimer l'article 24 concernant le croisement et le dépassement.

M. Böhi (Thurgovie) propose de rétablir cet article.

M. de Meuron (Neuchâtel) appuie cette proposition qui est adoptée par 23 voix contre 7.

A l'article 67, concernant le subventionnement des routes pour automobiles, la majorité propose de maintenir la disposition supprimée par le National, selon laquelle le Conseil fédéral pourra limiter les taxes, émoluments, droits et impôts spéciaux que les cantons perçoivent sur les automobiles et les cycles.

Une minorité représentée par M. Brugger (Grisons) repousse la clause comme dirigée contre les cantons.

M. Béguin (Neuchâtel), la considère également comme une atteinte inadmissible à la souveraineté cantonale et appuie M. Brugger. Par 23 voix contre 8, la Chambre décide de supprimer la disposition rétablie par sa commission. Suivant la proposition de cette dernière, la motion du Conseil national concernant l'unification dans le domaine international est repoussée comme étant sans objet.

Séance levée à 11 h. 10.

Ce matin, la Chambre poursuit la discussion des traités entre la Suisse et la France. L'arrêté portant approbation du traité entre la Suisse et la France est adopté à l'unanimité. Celui qui a été conclu le 13 février 1925 entre la Suisse et la Belgique est adopté à l'unanimité.

## LA CHAUX-DE-FONDS

### Un train en panne

Une histoire amusante est arrivée hier au train du Vallon qui part de La Chaux-de-Fonds à midi 50. Le convoi se mit en marche, mais s'arrêta dans le tunnel du Grenier. Impossible à la locomotive d'avancer : la charge était trop lourde pour elle. Le train revint sur le quai demander une machine de renfort. Après quelque embarras, une seconde machine vint au secours du train en panne. Et le nouveau convoi, tout guilleret, se remit en marche. Le plaquant de l'affaire, c'est qu'un voyageur, qui avait manqué le train, put le prendre, grâce aux manœuvres... D'aucuns prétendent que le veinard crut que le train était revenu en gare exprès pour le cueillir !

A propos de cet incident, dû à un rail humide sur lequel le train patinait, un de nos excellents confrères raconte sans rire que le Pont-Sagne a prêté une de ses machines pour aider à pousser le train du Vallon ! Elle est un peu forte, si l'on veut bien considérer que la ligne du Pont-Sagne est à voie étroite et celle du Vallon à voie normale !

### Le temps qu'il fait

Très beau à Interlaken, Montreux. Nuageux ou couvert sur le reste du pays. 17° à La Chaux-de-Fonds.

Prévision de Paris : Vent sud à sud-ouest modéré, assez fort, pluie nocturne suivie d'éclaircies et d'ondées, avec hausse de température. Même temps moitié nord-ouest et moitié nord. Beau, nuageux, chaud, momentanément au sud et sud-est.